



petits yeux, petites oreilles

comment la violence envers
une mère façonne les enfants
lorsqu'ils grandissent

par Alison Cunningham et Linda Baker

Centre des enfants, des familles

et le système de justice

Table des matières

Chercher à comprendre	1
Glossaire de termes	2
Types de violence envers les femmes et les enfants	3
Faits et statistiques	4
La violence conjugale et les enfants	6
Petits yeux, petites oreilles	8
Dix façons dont un enfant peut être changé par la violence à la maison	10
Les effets des tactiques de contrôle coercitif envers une mère	12
Les mythes concernant les enfants et la violence envers leur mère	14
Les nourrissons et les tout-petits	16
Les enfants d'âge préscolaire	18
Les enfants d'âge scolaire	20
Les adolescents	22
Les stratégies d'adaptation et de survie des jeunes	24
Les rôles que les enfants pourraient assumer	26
Services	28
Appuyer les femmes dans leur rôle de parents	29
Comment aider	30
Le besoin d'une réaction différente	32
Comment réagir au dénoncement d'un enfant	34
Les réticences de l'enfant à dénoncer les secrets familiaux	36
Dénoncer les mauvais traitements infligés aux enfants	37
Prendre soin de vous	38
Comment puis-je changer quelque chose?	39
Pour de plus amples renseignements	40
Références citées	couverture arrière

Certaines sections du présent document sont tirées des guides *Apprendre à écouter, apprendre à aider : comprendre la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants* (2005) et *Pour aider les enfants à mieux réussir : en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes* (2004). Les auteures sont très reconnaissantes du soutien qu'elles ont reçu du Gouvernement de l'Ontario par le biais de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario durant la rédaction de ces documents.

La rédaction de cette ressource a été financée par l'Agence de santé publique du Canada, Gouvernement du Canada.

Le présent document exprime le point de vue des auteures et ne reflète pas forcément celui du Centre national d'information sur la violence dans la famille qui est géré par l'Agence de santé publique du Canada.

Also available in English under the title: *Little Eyes, Little Ears: How Violence Against a Mother Shapes Children as they Grow.*

Pour commander des exemplaires du présent document, veuillez communiquer avec :

Le Centre national d'information sur la violence dans la famille
Unité de prévention de la violence familiale
Division de la santé des collectivités
Agence de santé publique du Canada

200, promenade Eglantine
Édifice Jeanne-Mance (1909D)
Pré Tunney
Ottawa ON K1A 0K9

Tél. : 1 800 267-1291 ou (613) 957-2938
Télec. : (613) 941-8930
ATS : 1 800 561-5643 ou (613) 952-6396

Site Web : <http://www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn>
CÉ : ncfv-cnivf@phac-aspc.gc.ca

Auteurs

Alison Cunningham, M.A. (Crim.) **Linda Baker, Ph.D. C.Psych.**
Directrice, Recherche et planification Directrice exécutive

© 2007 Centre des enfants, des familles et le système de justice
(London Family Court Clinic, Inc.)

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Cunningham, Alison J., 1959-
Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent / Alison Cunningham & Linda Baker.

Traduction de: Little eyes, little ears.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-1-895953-33-6

1. Enfants de femmes victimes de violence. 2. Femmes victimes de violence. 3. Violence familiale. I. Baker, Linda L. (Linda Lillian), 1955- II. Centre des enfants, des familles et le système de justice III. Titre.

HV6626.C856 2007 362.82'92 C2007-902492-0

Le contenu ne peut pas être reproduit à des fins commerciales, mais toute reproduction à des fins pédagogiques ou de formation, en mentionnant la source, est encouragée.

Chercher à comprendre

Les enfants changent lorsqu'ils grandissent dans un climat de violence et de mauvais traitements à la maison

Les choses négatives que les enfants voient, entendent et dont ils font l'expérience se manifestent de nombreuses façons. Si une personne se fait frapper ou gifler, cela est une chose visible évidente. Toute parole et interaction offensantes laissent des cicatrices invisibles.

Le changement peut être soudain ou graduel

La violence à la maison peut se manifester sous forme d'un ou de plusieurs incidents traumatiques qui déclenchent un changement soudain. Le changement peut par ailleurs se produire lentement, en réaction à la dynamique quotidienne de relations violentes, façonnant un enfant graduellement au fur et à mesure qu'il ou qu'elle grandit.

Le changement peut être visible ou intérieur

Certains changements se manifestent dans le comportement d'un enfant (p. ex., pleurs, agression ou manque de respect envers les femmes). La violence à la maison peut également changer ce que les enfants pensent et ressentent – face à eux-mêmes et en ce qui concerne leur famille et la vie en général.

Les enfants ne sont pas des témoins passifs du bruit, de la tension et de la violence à la maison

Les petits yeux et petites oreilles ne ratent pas grand chose et se rappellent de ce qu'ils voient et entendent. Les enfants «témoins» de violence et de mauvais traitements sont dépassés par des émotions intenses et se concentrent très fort sur leurs propres pensées. Il se pourrait qu'ils ressentent des émotions mitigées, soient effrayés et qu'ils se blâment. Lorsque les enfants regardent ou écoutent, ils devinent ce qui a causé la «bataille», imaginent ce qui pourrait se produire ensuite et anticipent les conséquences potentielles.

Le changement peut être négatif et positif

En comprenant le point de vue d'un enfant, nous pouvons encourager des changements positifs, c'est-à-dire corriger de fausses idées, promouvoir des stratégies d'adaptation efficaces, enseigner une bonne communication interpersonnelle et aider à gérer les émotions intenses. Nous pouvons en outre soutenir les mères pendant qu'elles aident leurs enfants à se rétablir et à s'épanouir.

Petits yeux, petites oreilles

Ce document réunit l'information des meilleures études et des études les plus récentes à l'intention des professionnels et des bénévoles qui viennent en aide aux femmes et aux enfants. Dans ce document, nous abordons les sujets suivants : ce que les enfants peuvent ressentir, penser ou faire durant des incidents violents envers leur mère, les rôles que les enfants peuvent jouer durant ou après des incidents violents, les stratégies d'adaptation et de survie et comment les enfants de différents âges (de l'enfance à l'adolescence) peuvent réagir face à la violence. Le but de ce document est d'examiner comment la violence envers une mère peut façonner un enfant. En apprenant comment chaque enfant, en tant qu'individu, est façonné par les expériences qu'il vit à la maison – et en prenant en considération les aspects contextuels importants de sa vie familiale – nous pouvons alors trouver des façons d'aider.

Un enfant qui vit dans un climat de violence à la maison change pour toujours, mais n'a pas subi de «dommages» pour toujours. Nous pouvons accomplir beaucoup de choses pour améliorer son avenir.

symboles spéciaux utilisés dans le présent guide

Ces symboles soulignent des points importants ou indiquent où vous pouvez trouver de plus amples renseignements.

Portez attention : point important



Site web qui contient de plus amples renseignements



Document qui contient de plus amples renseignements



Glossaire de termes

*Le fait de clarifier des définitions
nous aide à communiquer
tout en ayant la même notion
de ce que signifient certains
concepts importants*



Les femmes peuvent avoir recours à la violence envers les hommes. Les données d'études suggèrent toutefois que les effets sur les enfants de la violence perpétrée par une femme diffèrent des effets de la violence perpétrée par un homme.¹⁴ Dans le présent document, nous examinons la violence perpétrée contre les femmes par des hommes et la façon dont les enfants vivent cette expérience.

contrôle coercitif

Modèle de domination continue en utilisant des stratégies telles que des demandes irrationnelles, la surveillance, l'isolement et la menace réaliste de conséquences négatives comme des dommages corporels. Il se peut que le contrôle coercitif soit utilisé sous prétexte de «discipliner» un enfant. La Roue du pouvoir et du contrôle du Domestic Abuse Intervention Project [www.duluth-model.org] montre les différentes tactiques utilisées envers les femmes, par exemple les menaces, l'intimidation, la violence psychologique, l'isolement ainsi que nier et minimiser les préjudices.



Evan Stark (2007). *Coercive Control: How Men Entrap Women in Personal Life*. Oxford University Press.

violence conjugale

La violence, l'agression ou le contrôle systématique envers une personne par son partenaire intime est habituellement mais pas toujours un modèle de comportement auquel les hommes ont recours envers les femmes.

enfant exposé à la violence conjugale

Voir, entendre ou se faire raconter un acte de violence conjugale et de contrôle coercitif envers un parent ou en voir les conséquences.

mauvais traitement infligé à des enfants

Également appelé «violence envers les enfants», ce terme signifie une violence physique, sexuelle ou psychologique et/ou une négligence physique ou psychologique et/ou le refus de permettre à l'enfant de recevoir des soins de santé.



violence perpétrée par un partenaire intime

Expression maintenant courante dans les études qui réfère habituellement à la violence dans des relations intimes, y compris la violence caractérisée par la symétrie des sexes ou la violence bidirectionnelle lors d'un incident violent, c'est-à-dire qu'un homme tout autant qu'une femme peut être violent envers l'autre.



Lorsque vous lisez les articles d'études effectuées sur le sujet, vérifiez comment les auteurs définissent la violence : qui, comment, où et quand. Ces définitions correspondent-elles à vos définitions et au profil des personnes que vous rencontrez au travail?

la violence faite aux femmes

Modèle de comportement masculin qui se caractérise par des tactiques de contrôle coercitif envers une femme et qui peuvent s'accompagner ou non d'agression physique.



De nombreuses personnes utilisent l'expression «violence faite aux femmes» car elle dénote que la violence conjugale est habituellement un comportement de violence et de contrôle coercitif utilisé par les hommes envers les femmes dans les relations intimes.

Types de violence envers les femmes et les enfants

La violence perpétrée n'inclut pas toujours de la violence physique

Le recours à la violence peut être motivé par un besoin de contrôler, de dénigrer, d'intimider et de faire en sorte que la victime soit dans une position d'impuissance. La violence peut être perpétrée envers des adultes, des adolescents ou des enfants. Plusieurs types de violence peuvent être présents dans la même famille.^{11, 15}

violence sexuelle envers les enfants

Tout contact sexuel avec un enfant ou toute activité ayant un but sexuel (p. ex., attouchement génital, pénétration digitale ou invitation à toucher l'agresseur sexuellement).

violence psychologique

Commentaires, insultes ou sarcasmes humiliants traitant la victime de nulle, paresseuse, grosse, laide ou stupide, lui dicter comment elle doit s'habiller, menacer de se suicider ou de lui enlever les enfants, la surveiller, être jaloux sans fondement, l'empêcher de voir sa famille ou ses ami(e)s, maltraiter l'animal de la maison, détruire des objets précieux ou à valeur sentimentale. Les enfants peuvent être victimes de violence psychologique.



Dans certaines régions du Canada, le fait d'exposer des enfants à la violence conjugale peut être considéré comme une forme de mal affectif ou de blessure psychologique. Voir page 37.

abus économique

Retenir ou prendre l'argent de la victime, dépenser de façon frivole alors que les enfants ont besoin de choses nécessaires, faire tous les achats importants, l'empêcher d'avoir accès aux comptes en banque et l'empêcher d'obtenir ou de conserver un emploi.

négligence

Défaut continu de fournir des soins en fonction de l'âge, par exemple de la nourriture, des vêtements, de la supervision, des soins médicaux et autres besoins fondamentaux nécessaires au développement physique, intellectuel et psychologique d'un enfant.



Sur le site Web du Centre national d'information sur la violence dans la famille, consultez les aperçus concernant les mauvais traitements infligés aux enfants, l'abus sexuel d'enfants, la violence psychologique, la violence à l'égard des hommes dans les relations intimes, la violence à l'égard des personnes âgées et la violence faite aux femmes.

violence sexuelle

Avoir des relations sexuelles forcées avec la victime, l'obliger à participer à des actes sexuels déplaisants ou douloureux, l'exposer au SIDA ou à d'autres maladies transmissibles sexuellement, refuser de permettre l'utilisation d'une méthode de contraception.

violence spirituelle

Ridiculiser ou punir la victime à cause de ses croyances religieuses ou culturelles, l'empêcher d'observer les pratiques de sa religion ou l'obliger à respecter d'autres pratiques religieuses.

violence physique

Gifler la victime, lui donner des volées de coups de poing ou de coups de pieds, la pousser, l'égorger, la brûler, la mordre, la pousser en bas des escaliers, la frapper ou la couper avec un couteau, tirer sur elle avec une arme ou la frapper avec un objet.



Faits et statistiques

*La violence dans la maison se
produit habituellement en privé*

Il est difficile d'avoir des statistiques exactes.

Comment sommes-nous informés de la violence envers les femmes dans des relations intimes?

- sondages téléphoniques anonymes auprès du public
- étude de cas signalés à la police ou découverts par la police
- étude de cas où les femmes ont été tuées par leur partenaire intime
- en parlant à des femmes qui ont vécu de la violence ou survécu à la violence

Enquête sociale générale ^{24, 26}

L'Enquête sociale générale est un sondage téléphonique anonyme annuel. En 2004, des enquêteurs ont posé 10 questions sur la « violence conjugale » à 24 000 adultes (de 15 ans et plus) choisis au hasard. Ces questions traitaient d'incidents variant entre des menaces d'être battue et la victime ayant été battue, chacun de ces incidents étant contre la loi. Parmi les femmes mariées ou dans une union de fait à quelque moment que ce soit durant les cinq dernières années, voici des résultats du sondage :

- 7 % des femmes ont signalé au moins un incident de violence conjugale à un moment donné durant cette période de cinq ans
- 63 % des femmes s'étaient séparées de leur partenaire au moment du sondage
- 60 % des femmes ont signalé plus d'un incident durant cette période de cinq ans
- 9 % des femmes ont craint pour leurs enfants durant l'incident violent
- 40 % des femmes ont indiqué qu'un enfant avait entendu ou vu l'acte ou la menace de violence

- 51 % des femmes dont les enfants ont été témoins de la violence ont appelé la police, soit un pourcentage supérieur à celui chez les femmes dont les enfants n'ont pas été témoins de la violence (30 %) ou chez les femmes qui n'ont pas d'enfants (25 %) ²⁴

***D'après l'Enquête sociale générale,
dans près de 5 % des incidents de violence
conjugale (perpétré soit par un homme
ou une femme), un enfant a été menacé
ou maltraité.***

Statistiques Canada s'est servi de données de l'Enquête sociale générale pour estimer l'incidence de violence conjugale dans la population adulte au Canada. D'après leurs calculs, 196 000 femmes ou environ 2 % des femmes qui fréquentent quelqu'un ont été victimes d'au moins un incident de violence conjugale durant les 12 mois précédents le sondage.



Chaque année, Statistique Canada publie un document intitulé *La violence familiale au Canada : un profil statistique*. Vous pouvez le consulter en ligne ou en commander un exemplaire auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille.

Qu'indiquent les statistiques de la police?

- 87 % des plaignants de cas d'agression signalés à la police ou découverts par la police sont des femmes ²⁵
- dans 86 % des cas où la police intervient, les victimes ont appelé la police une seule fois, alors que dans 3 % des cas où les agresseurs sont des hommes, la police a dû intervenir cinq fois ou plus ²⁴

La plupart des victimes de crime n'appellent pas la police. D'après l'Enquête sociale générale, seulement 36 % des femmes victimes de violence conjugale appellent la police.



Combien d'enfants vivent dans un refuge pour femmes victimes de violence? ²⁷

- environ la moitié des femmes qui vont à un refuge, durant une journée donnée, amènent leurs enfants au Canada, environ 2 500 enfants vivent dans un refuge pour femmes victimes de violence avec leur mère
- 67 % des enfants ont moins de 10 ans

Dans l'Enquête sociale générale, 11 % des femmes qui ont signalé au moins un incident de violence conjugale durant l'année précédente sont allées à un refuge ou une maison de transition. ²⁶

Combien de femmes se font tuer par leur partenaire intime au Canada?

- parmi les 658 homicides connus de la police canadienne en 2005, 62 femmes et 12 hommes ont été tués par leur partenaire actuel ou leur ancien partenaire ¹⁰
- en 2005, quatre femmes enceintes ont été tuées par leur partenaire intime ¹⁰
- dans 4,4 % des cas d'homicides entre conjoints perpétrés en 2004, les enfants de l'agresseur ont également été tués ²⁴

Qui est le plus à risque d'être victime de violence dans une relation intime? ²⁵

- les jeunes femmes, surtout celles de moins de 25 ans
- des femmes récemment séparées ou sur le point de mettre fin à une relation
- des femmes dans des unions de fait plutôt que des femmes légalement mariées
- des femmes autochtones ⁵
- des femmes pauvres et d'autres femmes marginalisées du grand public

Il ne faut jamais généraliser pour une femme à partir de statistiques globales concernant les femmes. Par exemple, la plupart des jeunes femmes qui n'ont plus de partenaire depuis peu ne sont pas nécessairement victimes de violence.

Ces statistiques quantitatives fournissent une seule perspective. Des statistiques qualitatives, comme des études de cas, indiquent le contexte, la dynamique et les conséquences d'un acte de violence.



Paula Wilcox (2006). *Surviving Domestic Violence*. New York NY: Palgrave.

La violence conjugale et les enfants ²

La violence menace chez l'enfant la notion que sa famille est en sécurité et source de tendresse

Lorsqu'un homme est abusif envers la mère d'un enfant, il est non seulement un mauvais modèle pour l'enfant, mais également un mauvais parent. L'homme peut maltraiter les enfants directement.²³ Les enfants risquent donc d'être blessés durant des incidents violents. Les femmes qui vivent avec un partenaire violent font face à d'énormes défis pour jouer leur rôle de mère du mieux qu'elles peuvent. Il se peut que les enfants soient isolés de sources de soutien potentielles et qu'ils perçoivent le monde comme un endroit angoissant et dangereux.

Comment les enfants sont «exposés» à la violence conjugale envers leur mère

- voir leur mère se faire maltraiter ou humilier
- entendre un conflit bruyant et la violence
- voir les répercussions (p. ex., blessures)
- apprendre ce qui est arrivé à leur mère
- être utilisés dans les stratagèmes de violence du parent agresseur
- voir leur père maltraiter sa nouvelle partenaire lorsqu'ils passent la fin de semaine avec lui
- se voir refuser ce à quoi ils ont droit en terme de soutien

Comment un parent violent peut «utiliser» ses enfants

- suggérer que la mauvaise conduite d'un enfant est la cause de la violence
- encourager les enfants à maltraiter leur mère
- menacer les enfants et/ou les animaux de maison de violence

- parler de façon inappropriée aux enfants du comportement de leur mère
- prolonger les actions en justice ayant trait à la garde des enfants et à la visite aux enfants, spécialement lorsque l'agresseur montrait auparavant très peu d'intérêt pour les enfants
- garder les enfants en otage ou les enlever



Chaque enfant est unique. Même les enfants de la même famille sont touchés différemment selon des facteurs comme l'âge, le sexe, la relation avec l'agresseur et le rôle dans la famille.

Les enfants ne sont pas «témoins» d'événements qui se produisent à la maison

Dans le compte rendu de recherches, on réfère souvent aux enfants comme «témoins» de la violence conjugale. Ce terme sous-entend un rôle passif alors qu'en réalité les enfants peuvent interpréter, prédire et évaluer activement leur rôle comme cause de la violence, s'inquiéter des conséquences, chercher à résoudre le problème et/ou prendre des dispositions pour se protéger ou protéger leurs frères et sœurs, et ce, tant au niveau physique qu'émotif.

Durant des incidents violents

Les enfants peuvent faire l'arbitre, essayer de secourir leur mère, de détourner la violence vers eux ou de distraire l'agresseur, prendre soin de leurs jeunes frères et sœurs ou chercher de l'aide extérieure (p. ex., appeler la police ou courir chez un voisin).

Ce que les enfants peuvent penser et ressentir

Comme nous en discutons à la page 8, ils peuvent ressentir de la peur, de la détresse, de l'anxiété, du blâme, de la culpabilité, de la colère, de la douleur, de la confusion, de l'inquiétude et de l'embarras, et espérer être secourus. Afin de réprimer ces émotions intenses, il se peut qu'ils utilisent des stratégies d'adaptation telles que celles indiquées aux pages 24 et 25.



Les enfants qui ne se blâment pas pour la violence et qui découvrent des stratégies d'adaptation (p. ex., chercher de l'aide) auront le plus de chances de s'en sortir.

Entre les incidents

Les enfants peuvent essayer de prédire le prochain incident de violence ou modifier leur propre comportement afin d'empêcher ou d'éviter un incident.

Leçons malsaines que les enfants peuvent apprendre de la violence envers leur mère

- la violence et les menaces permettent d'obtenir ce que l'on veut
- une personne a deux choix - être l'agresseur ou la victime
- les victimes sont responsables de la violence
- lorsque les gens blessent d'autres personnes, ils ne sont pas punis
- les femmes sont faibles, sans défense, incompetentes, stupides ou violentes

- la colère ou la consommation abusive d'alcool cause la violence
- les gens qui vous aiment peuvent également vous blesser
- la colère devrait être réprimée car la personne peut se déchaîner
- les relations malsaines et inégales sont normales et à prévoir
- les hommes sont en charge et peuvent contrôler la vie des femmes
- les femmes n'ont pas le droit d'être traitées avec respect



Elena Cohen & Barbara Walthall (2003).
Silent Realities: Supporting Young Children and their Families who Experience Violence.
Washington, DC: National Child Welfare Resource Center for Family-centered Practice.



Petits yeux, petites oreilles

Les enfants sont à la fois de bons observateurs et de mauvais interprètes

Ils écoutent et voient, mais ils ne peuvent pas comprendre les situations de la même façon que les adultes.

Ce que les enfants peuvent ressentir

De la peur, de la confusion, de la culpabilité, de la colère, de la frustration, des maux de ventre et de l'inquiétude. Les tout-petits sont trop jeunes pour comprendre ce que d'autres personnes ressentent, mais il y a parfois des signes visibles, comme du sang ou des pleurs, qui indiquent qu'une personne est blessée. Les enfants plus vieux et les adolescents sont mieux en mesure de se mettre à la place de leurs parents. Si leur mère est blessée physiquement, ils peuvent imaginer comment elle se sent.

Ce que les enfants peuvent penser

Certains enfants essaient bien fort de ne pas s'en mêler – de passer sous le radar – de crainte qu'ils soient la prochaine cible. Ils pourraient penser «Est-ce que je vais avoir des ennuis? Est-ce qu'on va me crier par la tête? Est-ce qu'on va me frapper? Est-ce que je vais mourir?» Les enfants qui se sentent responsables d'avoir causé la «bataille» ont tendance à se blâmer de toute conséquence négative, p. ex., blessure visible, arrestation, emprisonnement ou parent qui quitte la famille. Certains enfants espèrent être secourus, peut-être même par un super héros.



Alison Cunningham & Linda Baker (2004).
*What About Me! Seeking to Understand
the Child's View of Violence in the Family.*
London ON: Centre des enfants, des familles et
le système de justice. [www.lfcc.on.ca]

Par ailleurs, certains enfants blâment leur mère de faire ce dont son partenaire l'accuse, par exemple de trop dépenser ou de ne pas avoir préparé le souper à l'heure prévue. Si leur père a été arrêté par la police par le passé, les enfants se demandent si cela pourrait se reproduire. Certains souhaitent l'arrestation de leur père, alors que d'autres la redoutent. Certains enfants croient qu'ils se feront arrêter par la police à cause de leur comportement et pour avoir causé la bataille. Certains en veulent à leur mère de ne pas avoir mis fin à la «bataille» afin d'éviter l'intervention de la police.

Méprises courantes chez les jeunes enfants qui sont témoins de la violence à la maison

- l'homme et la femme sont d'égal à égal dans ce qui semble être une «bataille»
- «s'ils se battent, c'est ma faute»
- s'il n'y a pas de sang ni d'autres signes de blessure, maman n'est pas blessée
- si maman ne pleure pas, cela veut dire qu'elle n'est pas ou n'est plus bouleversée
- lorsque la «bataille» aura pris fin, tout reviendra à la normale
- «si je fais de gros efforts pour bien me comporter, il n'y aura plus de batailles entre eux»

Exemples : Ce que les adolescents peuvent penser ou ressentir

tristesse	Pourquoi cela se produit-il encore?
confusion	Pourquoi maman ne le met pas à la porte?
préoccupation	Un bon jour, maman se fera blesser sérieusement.
frustration	Moi aussi j'ai des problèmes et personne ne semble s'en préoccuper.
isolement	Je ne peux pas en parler à personne.
culpabilité	J'aurais pu faire quelque chose pour empêcher la bataille.
peur	Il pourrait ensuite se fâcher contre moi ou me blesser.
anxiété	Est-ce que mes propres relations seront comme ça?
embarras	Dans d'autres familles, il n'y a pas de batailles. Les voisins vont entendre ce qui se passe.
résignation	Ça ne s'arrêtera jamais.
vengeance	Je souhaite qu'il meure ou se fasse frapper par un autobus.
bon à rien	S'ils se préoccupaient vraiment de moi, ils arrêteraient.
impuissance	Je ne peux rien faire pour aider ma mère.
responsabilité	Je dois protéger mes jeunes frères et sœurs de cette situation.
colère	Pourquoi maman lui permet de la traiter (et moi aussi) si méchamment?
inquiétude	Je ne veux pas déménager. J'espère que maman pourra tolérer ça.
panique	Comment allons-nous pouvoir manger si maman le quitte?

Ce que les enfants peuvent faire

Se cacher, prier, se boucher les oreilles avec un oreiller, fredonner, serrer leur ours ou animal domestique dans leurs bras, porter des écouteurs et monter le volume de la musique, s'absorber sur quelque chose, prétendre qu'ils sont ailleurs. Il se pourrait que les enfants plus vieux entraînent les plus jeunes dans un endroit sûr ou qu'ils essaient de faire en sorte que les plus jeunes restent calmes. Certains adolescents interviennent durant la «bataille» en jouant le rôle de pacificateur, d'arbitre, de sauveteur ou de protecteur.

Les pensées et les sentiments restent une fois que la «bataille» a pris fin

Le lendemain matin, la semaine suivante et le mois suivant, l'enfant continue à se demander si cela va se reproduire. Étant de bons observateurs, les petits yeux surveillent les signes qui, d'après eux, (à tort ou à raison) annoncent une bataille. Le fait de voir des bouteilles de bière ou d'alcool peut déclencher un torrent d'émotions. Les adultes savent que l'alcool ne cause pas la violence, mais dans certains foyers, les petits yeux croient que l'alcool et la violence vont de pair. Les petites oreilles guettent et remarquent lorsque les adultes haussent la voix ou utilisent des jurons et des insultes. Lorsque la violence conjugale dure depuis longtemps, les enfants sont hypersensibles aux signes déclencheurs et savent quand le moment est venu de rassembler leurs jeunes frères et sœurs et de sortir ou quand le moment est venu d'être tristes et d'avoir peur car c'est la seule chose qu'ils peuvent faire.



Caroline McGee (2000). *Childhood Experiences of Domestic Violence*. London UK: Jessica Kingsley Publishers.

Dix façons dont un enfant peut être changé par la violence à la maison

*Voir comment la violence façonne
un enfant est la première étape
pour lui venir en aide*

Nous pouvons alors rectifier les fausses idées, encourager l'enfant à s'adapter et à communiquer de façon saine ou aider à rétablir le lien entre la mère et l'enfant.

1. Les enfants n'ont pas un bon père ni un modèle masculin positif

Comme l'expliquent les psychologues Lundy Bancroft et Jay Silverman, la plupart des hommes violents sont centrés sur eux-mêmes, manipulateurs et soit des parents autoritaires ou qui s'occupent peu des enfants. Le comportement violent d'un homme encourage le manque de respect envers la mère et dénigre l'autorité parentale de la mère. Même entre les incidents violents, les hommes violents peuvent avoir une influence toxique sur la dynamique familiale quotidienne.



Lundy Bancroft & Jay Silverman (2002).
*The Batterer as Parent: Addressing the
Impact of Domestic Violence on Family
Dynamics*. Thousand Oaks, CA: Sage.

2. La violence peut détériorer le lien entre la mère et l'enfant

Un agresseur mine les efforts parentaux de la mère, soit en la contredisant, en minant son estime de soi en tant que parent ou en faisant croire aux enfants que leur mère est indigne de respect. Il se peut que la mère change son style parental en réaction à celui de son partenaire.

Les enfants peuvent être en colère du fait que leur mère reste avec l'agresseur, avoir peur qu'elle retourne avec lui ou s'inquiéter qu'elle commence à fréquenter un autre agresseur. Il se peut que les enfants n'aient pas confiance que leur mère les gardera en sécurité et qu'ils doutent qu'elle les aime.



Pour de plus amples renseignements sur la violence et le rôle de la mère, voir à la page 12.

3. Les enfants peuvent développer une perception de soi négative

Nous avons tous une perception de nous-mêmes. Suis-je une personne intelligente, compatissante ou optimiste? Est-ce que je mérite d'être heureux ou heureuse? Ai-je quelque chose à offrir au monde? Ai-je moins de valeur du fait que je suis une femme? Ai-je droit à ma façon de faire même si cela désavantage d'autres personnes? Est-ce que je contrôle mes choix ou ai-je de la malchance? La perception de soi se développe durant l'enfance et les parents jouent un rôle important.

4. Les enfants peuvent être isolés de sources de soutien utiles

Pour cacher les secrets familiaux, les enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale envers leur mère n'invitent habituellement pas d'amis à la maison, essaient d'empêcher tout contact avec leurs parents (p. ex., en cachant une invitation à une rencontre parent-enseignant) et nient même que ça ne va pas lorsqu'un adulte inquiet leur pose la question. Les enfants savent instinctivement ou ont été avertis que les choses tourneront mal si les secrets familiaux sont révélés. Ils apprennent à se comporter «normalement». Ils sont donc coupés des personnes qui pourraient les écouter et les aider ou des personnes qui pourraient reconnaître le problème.

5. Des rôles familiaux malsains peuvent se développer dans des foyers marqués par la violence conjugale

Dans les familles marquées par la violence, les rôles reflètent comment chaque personne s'adapte à la situation parfois dangereuse, déroutante et secrète dans laquelle les membres de la famille vivent.



Voir à la page 26 où nous discutons des rôles familiaux.

6. La violence détruit la perception d'un enfant à savoir que le monde est un endroit prévisible et sans danger

À la page 7, vous trouverez une liste de faux messages que les enfants peuvent apprendre en vivant dans un climat de violence conjugale envers leur mère. Ils peuvent également apprendre que toute personne doit résoudre ses problèmes elle-même, que les adultes ne tiennent pas leurs promesses, que les choses tournent mal même s'ils s'efforcent de bien se comporter et que bien des choses sont injustes dans la vie. Par contre, les enfants qui grandissent dans un climat d'encouragement, d'équité et sans danger peuvent devenir des personnes enthousiastes qui savent profiter de nouvelles possibilités.

7. La violence se produit en même temps que d'autres éléments stressants et négatifs

Plusieurs études démontrent que la violence conjugale est rarement le seul problème ou stress dans une famille.^{9, 11, 12, 13, 14, 15} La dynamique familiale est possiblement touchée par un ou plusieurs des éléments suivants : abus de drogues ou d'alcool par un parent, comportement criminel et emprisonnement possible d'un parent, maladie mentale, pauvreté, instabilité résidentielle, chômage, violence envers l'enfant ou négligence. Les enfants pourraient croire que l'un de ces éléments est la cause de la violence envers leur mère.

8. Le style d'adaptation et de survie d'un enfant peut devenir problématique

Un enfant possède une capacité naturelle de s'adapter et cela lui est utile lorsqu'il ou elle vit dans un climat de mauvais traitements, de conflits et de violence. Voici des stratégies basées sur les idées (p. ex., fantasmer d'avoir une meilleure famille), sur les actes (p. ex., faire une fugue) ou sur les émotions (p. ex., la colère et la culpabilité). Les actes et les choix d'un enfant sont des méthodes de survie temporaires utiles pour s'adapter à une situation malsaine. Toutefois, certaines stratégies, comme faire une fugue, entraînent de nouveaux problèmes.



Voir à la page 24 où nous examinons des stratégies d'adaptation.

9. Les enfants pourraient rationaliser la violence

Il se peut que les hommes rationalisent la violence comme suit : «je suis l'homme, donc je suis en charge» ou «Dieu veut que je maîtrise les membres de ma famille». Un enfant qui croit à ces idées pourrait blâmer sa mère d'être victimisée, percevoir les femmes comme inférieures, excuser le comportement violent de l'agresseur ou même essayer de l'imiter. Cet enfant pourrait alors grandir en apprenant à justifier ou accepter la violence dans les relations intimes, au travail ou avec des amis.

10. Les enfants pourraient croire que la victimisation est inévitable ou normale

La violence peut apprendre aux enfants à être tolérants face à la violence ou les décourager d'aller chercher de l'aide. De toute évidence, certaines femmes restent avec leur partenaire car elles ont peur d'être sérieusement blessées, suivies ou de se faire tuer. Certaines croient que «tous les hommes sont violents, alors le prochain ne sera pas mieux» ou que «tout ira mieux lorsqu'il aura trouvé un emploi». Les filles pourraient avoir peu d'attentes à l'égard des hommes ou croire que les femmes ne doivent pas s'attendre au bonheur.

Les effets des tactiques de contrôle coercitif

envers une mère³

*Les tactiques de contrôle coercitif sont
les signes d'une relation violente*

Comment de telles tactiques peuvent toucher une femme
dans son rôle de parent?

1. la femme croit qu'elle ne remplit pas adéquatement son rôle de parent

- la femme est décrite par son agresseur comme une mère incompétente ou la cause des points faibles de ses enfants
- elle craint que l'agence de protection de l'enfance lui enlève ses enfants
- elle tente en vain de créer une structure familiale ou d'être constante
- il se pourrait que les enfants éprouvent des difficultés à l'école ou dans le voisinage, ce qui renforce sa conviction qu'elle n'est pas une bonne mère

2. la femme perd le respect de certains de ses enfants ou de tous ses enfants

- il se pourrait que les enfants grandissent en dévaluant leur mère ou en ayant honte d'elle
- les enfants ne respectent pas son autorité parentale et n'observent pas ses consignes
- certains enfants la considèrent comme une cible légitime de mauvais traitements

3. la femme croit les excuses farfelues au moyen desquelles l'agresseur essaie de justifier son comportement et de les renforcer auprès des enfants

- la femme explique aux enfants que la violence est de sa faute et, par conséquent, qu'elle doit changer ou améliorer son comportement
- elle se sent responsable de la violence et coupable des effets sur les enfants
- elle excuse la violence car elle croit que cela est lié à l'abus d'alcool et au stress de l'agresseur
- elle croit que la violence faite aux femmes est un aspect culturel ou religieux approprié et c'est ce qu'elle enseigne à ses enfants
- elle croit que les hommes et les garçons devraient avoir plus de privilèges et de pouvoir dans la famille et c'est ce qu'elle enseigne à ses enfants

4. la femme modifie son style parental en réaction à celui de l'agresseur

- elle devient trop permissive en réaction au comportement autoritaire de l'agresseur
- elle devient trop sévère pour tenter d'empêcher les enfants d'agacer ou de provoquer l'agresseur
- dans le but d'apaiser ou de défâcher l'agresseur, elle exige des enfants des choses qui ne sont pas raisonnables ou appropriées pour leurs âges
- elle hésite à discipliner les enfants car elle croit qu'ils ont déjà assez souffert
- elle doit s'occuper de tous les volets difficiles du rôle parental, tandis qu'il se contente des choses agréables

En observant leur mère se faire victimiser par son partenaire sur une longue période, les enfants et adolescents pourraient en venir à la considérer comme une personne vulnérable qui n'est pas disponible émotivement, et non comme une personne ayant une autorité parentale légitime, ou encore comme une personne incapable de les protéger.¹⁶ Il se pourrait que les enfants deviennent ses protecteurs, confidents ou personnes qui prennent soin d'elle.

5. sa capacité d'assumer ses responsabilités est contrecarrée ou accablée

- la dépression, l'anxiété, l'insomnie, etc. compromettent sa capacité de prendre soin de ses enfants et de pourvoir à leurs besoins quotidiens
- si son conjoint l'empêche d'utiliser une méthode de contraception, elle a trop d'enfants qui ont une différence d'âge minime entre eux
- il se pourrait qu'elle ne reçoive pas assez d'argent pour satisfaire aux besoins fondamentaux de ses enfants, comme la nourriture, etc.
- comme parent, elle devient réactive au lieu d'être proactive; elle réagit aux crises au lieu de prévenir les problèmes

6. la femme pourrait utiliser des stratégies de survie ayant des conséquences négatives

- elle pourrait laisser les enfants sans surveillance suffisante afin de pouvoir avoir un répit
- elle pourrait éviter de rester à la maison (p. ex., en travaillant deux quarts de travail)
- elle pourrait consommer des drogues ou trop d'alcool
- elle pourrait faire subir à ses enfants des mauvais traitements physiques ou verbaux

7. les liens affectifs entre la femme et ses enfants sont compromis

- parce qu'elle n'a pas réussi à les protéger ou à expulser l'agresseur, il se pourrait que les enfants soient fâchés contre leur mère
- la mère est empêchée de réconforter un enfant angoissé
- un enfant décide que c'est lui qui doit prendre soin de sa mère
- les enfants, s'ils croient que leur mère sera déportée ou qu'elle partira, pourraient devenir anxieux ou bien ils pourraient s'en distancer affectivement dans le but de se protéger contre cette perte imminente
- les enfants pourraient blâmer leur mère de l'absence de leur père à la maison et de d'autres changements (p. ex., déménagement ou nouvelle école)

8. la femme se laisse entraîner dans une compétition pour la loyauté des enfants

- l'agresseur tente de façonner positivement l'idée que l'enfant a de lui-même, et négativement celle qu'il a de sa mère
- après la séparation, l'agresseur réussit à convaincre les enfants d'appuyer sa demande de garde en leur promettant une vie fantastique chez lui
- lorsqu'il exerce ses droits de visite, l'agresseur est le parent agréable qui n'impose aucune règle ou discipline
- l'agresseur a plus d'argent et peut donc offrir plus de biens matériels; en outre, sa résidence est plus attrayante

En observant l'agresseur maltraiter leur mère sur une longue période, les enfants et adolescents pourraient le percevoir comme une personne imprévisible qui les effraie. Certains le percevront comme puissant ou ayant la seule autorité parentale légitime. Les enfants pourraient également croire les rationalisations de l'agresseur concernant la violence ou accepter ses excuses (p. ex., alcool ou stress lié au travail). Il se pourrait que les enfants aient leur propre opinion de l'agresseur, selon leur âge, leur sexe, leur lien émotif avec lui, si les enfants sont directement maltraités par l'agresseur et selon la fréquence et la sévérité de la violence envers leur mère.

Les mythes concernant les enfants et la violence envers leur mère

*Les hypothèses courantes
peuvent être fausses*

Il se pourrait que certains choix et réactions chez les femmes et les enfants ne semblent pas logiques jusqu'à ce que vous compreniez qu'il s'agit de stratégies de survie ou du développement normal de l'enfant.

Mythe : Une femme qui aime ses enfants quitterait toute relation violente pour les protéger.

Réalité : Certaines femmes restent dans une relation violente pour protéger leurs enfants.

Surtout dans les cas de violence grave, la période durant et après la séparation peut être dangereuse.

- Dans le cadre de l'Enquête sociale générale, parmi les femmes ayant signalé de la violence dans une relation précédente, 49 % auraient indiqué que la violence avait continué ou commencé après la fin de la relation.²⁶
- La probabilité qu'une femme se fasse tuer augmente lorsque la relation prend fin.^{17, 25}

Il se pourrait qu'une femme craigne de perdre la garde des enfants, surtout si l'agresseur a menacé de la signaler à l'agence de protection de l'enfance, peut financer un litige prolongé relatif à la garde des enfants ou pourrait les enlever et possiblement les emmener dans son pays d'origine. Même si une femme obtient la garde de ses enfants, elle va s'inquiéter à leur sujet chaque fois qu'ils visitent leur père car elle n'est pas là, durant ces visites,

pour les aider et les protéger. Certaines femmes quittent une relation violente, mais se réconcilient plus tard par mesure de sécurité ou parce qu'elles ont de la difficulté à subvenir aux besoins de leurs enfants ou à s'en occuper.

Mythe : Les enfants reconnaîtront leur mère comme une victime et leur père comme la cause des problèmes et de la violence.

Réalité : Les enfants peuvent blâmer leur mère tout autant ou encore plus que leur père.

Les jeunes enfants ne reconnaissent pas le déséquilibre de pouvoir lorsque leurs parents «se battent». Aux yeux des enfants, les deux parents semblent d'égal à égal. Les tout-petits ou les enfants d'âge préscolaire vivent principalement dans le présent. Par conséquent, un père violent qui leur offre un beau cadeau se fait pardonner rapidement pour tout incident bouleversant qui s'est produit récemment. Ce n'est que lorsqu'ils approchent de l'adolescence que la plupart des enfants commencent à mieux comprendre la dynamique de la violence et des mauvais traitements. Même encore, il se pourrait que les enfants plus vieux soient en colère contre leur mère et la blâment d'avoir amené un agresseur à la maison, de ne pas se protéger elle-même ni les enfants contre la violence, de rester avec l'agresseur même lorsque son comportement violent est évident ou de se réconcilier avec l'agresseur après l'avoir quitté.

Mythe : Les enfants détesteraient un père qui les maltraite ou qui maltraite leur mère.

Réalité : Les enfants peuvent aimer un homme qui les maltraite et qui maltraite leur mère.

Il se peut que les enfants d'un agresseur l'adorent même si ce dernier est perçu comme un mauvais parent par la plupart des adultes. Au fil des ans, certains enfants développent un lien encore plus fort avec l'agresseur et s'identifient davantage à lui qu'à leur mère, en croyant peut-être ses rationalisations au sujet de la violence qui blâment leur mère. Une fois que l'agresseur est parti, il se pourrait que les enfants s'ennuient de lui, comme dans le cas de toute séparation parentale. Pour les enfants qui sont trop jeunes pour comprendre le rapport de cause à effet, la séparation semble avoir été causée par leur mère, qui a quitté la relation, plutôt que par le père dont le comportement a rendu la relation insupportable et dangereuse.

Mythe : Une fois que l'agresseur est parti, tous les problèmes familiaux des enfants devraient se résoudre.

Réalité : Une fois que l'agresseur est parti, il se pourrait que les enfants soient encore plus hors de contrôle, en colère, tristes et qu'ils aient des conflits avec d'autres personnes, y compris leurs frères et sœurs.

Mettre fin à la violence à la maison, de sorte qu'un enfant n'y soit plus exposé, est la meilleure intervention qui soit. Cependant, si l'enfant y a été exposé pendant une longue période, il se pourrait que des problèmes persistent. La

dynamique familiale tendue et les problèmes de comportement sont liés à de nombreux facteurs dont voici quelques exemples :

- **l'absence d'un parent autoritaire**

À première vue, le style parental autoritaire semble efficace pour «maîtriser» les enfants. Toutefois, lorsqu'un parent autoritaire part, il se pourrait que les enfants se conduisent mal car ils n'ont jamais développé de contrôles internes et ne peuvent pas régulariser leurs comportements et leurs impulsions.

- **les défis de la mère pour établir son autorité parentale**

Comme nous en avons discuté aux pages 12 et 13, un agresseur peut dénigrer le style parental d'une mère. Lorsque l'agresseur part, il se pourrait que les enfants résistent à l'autorité de leur mère.

- **les tensions de la période de crise et de transition au sein d'une famille**

Le fait de quitter un agresseur est souvent associé à un moins bon style de vie, un déménagement, un changement d'école, une perturbation dans les relations d'amis et peut-être un ou plusieurs séjours dans une maison d'hébergement pour femmes violentées. Tous ces changements peuvent avoir un effet délétère sur le comportement des enfants et certains d'entre eux blâmeront leur mère.

Autre mythe : Dans un climat de violence à la maison, tous les problèmes d'un enfant sont causés par la violence. En réalité, il est difficile d'isoler une seule cause lorsque les enfants ont des difficultés qui inquiètent les parents et parfois des difficultés multiples.

Les nourrissons et les tout-petits ^{3, 8}

*Les bébés ne peuvent pas
comprendre ce qui se passe
entre les adultes...*

...mais ils entendent le bruit et ressentent la tension.

Les nourrissons peuvent être angoissés, avoir peur, être bouleversés si l'on ne répond pas à leurs besoins rapidement, avoir trop peur pour explorer et jouer ou ressentir la détresse de leur maman. Ils ne peuvent pas se protéger ni quitter une situation stressante et dépendent entièrement des adultes pour les mettre à l'abri du danger.

Quels aspects de la violence envers une mère peuvent être les plus stressants pour ce groupe d'âge?

- bruit intense, p. ex., entendre frapper et crier
- déclenchement soudain et imprévisible de bruit intense
- une maman distraite, tendue, malheureuse et isolée sur le plan social
- un papa ou une figure paternelle centré sur lui-même et incohérent
- possibilité d'être blessé accidentellement ou maltraité physiquement
- nutrition et santé compromises si l'abus économique empêche la femme victime d'acheter une préparation pour nourrissons, des vitamines, des couches, des systèmes de sécurité pour la maison, etc.

Un certain stress est acceptable voire bénéfique car c'est la façon dont chacun de nous apprend à s'adapter dans la vie. Prendre un bain est d'abord stressant pour les bébés, mais cela devient rapidement une chose normale à laquelle ils s'attendent. Lorsque les cris et la tension deviennent normaux, même les bébés apprennent à s'adapter : ils demeurent plus éveillés²² ou se figent et se renferment.⁴ Ces réactions sont toutes deux malsaines, mais c'est la façon dont les bébés s'adaptent.

Comment la violence à la maison peut façonner leur développement normal? ^{3, 8}

ASPECTS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT CHEZ LES BÉBÉS	RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE CONJUGALE
C'est par l'intermédiaire de leurs cinq sens que les bébés et les tout-petits acquièrent leur connaissance du milieu qui les entoure	Les images vives et les bruits intenses associés à la violence peuvent être angoissants.
Ils forment des attachements sûrs	Il est possible que les parents ne répondent pas assez régulièrement aux besoins du bébé, ce qui affecte négativement le lien parent-enfant
Ils commencent à explorer activement leur petit monde par le biais du jeu	La crainte et l'instabilité pourraient décourager l'exploration et le jeu; une certaine imitation dans le jeu pourrait être reliée aux incidents d'agression dont le bébé a été témoin
C'est en se basant sur ce qu'ils entendent et voient au sein de leur famille qu'ils font l'apprentissage de l'interaction sociale et des rapports avec les autres	La connaissance de l'agression provient d'interactions observées



Vous trouverez un dépliant de deux pages qui s'adresse aux mères de nourrissons et de tout-petits à la page 50 du guide *Pour aider les enfants à mieux réussir : en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes (2004)*.
[www.lfcc.on.ca]

Notez bien que

- les bébés sont très vulnérables aux mauvais traitements, y compris aux blessures subies par suite de secousses violentes
- les mamans requièrent et méritent du soutien supplémentaire pour les besoins essentiels
- le fait d'aider une nouvelle maman peut assurer qu'elle prendra bien soin de son enfant dès sa naissance

Entre 1997 et 2003, 27 nourrissons sont décédés en raison du «syndrome du nourrisson secoué» au Canada.²⁶



Agence de santé publique du Canada et le Ministère de la Justice Canada (2005). *Les sentiments : Répondre aux sentiments exprimés par votre enfant*. Ottawa ON : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. [www.publications.gc.ca]

Ce que les mamans de nourrissons pourraient vouloir ou ce dont elles pourraient avoir besoin

- un logement sûr, abordable et situé à proximité d'endroits pratiques, de parcs, de services de santé, etc.
- de l'aide pour trouver des services de garde d'enfants, des subventions pour service de garde ou autres services similaires
- un lien avec d'autres jeunes mamans, p. ex., un groupe mamans-enfants

- un cours sur le rôle parental ou des conseils pour faire face aux problèmes parentaux
- des conseils juridiques et faire appel à un centre de défense en ce qui concerne la garde des enfants, l'entretien des enfants et/ou les mesures de sécurité disponibles par le biais de la cour (p. ex., ordonnance de non-communication)
- apprendre la différence entre le comportement normal d'un nourrisson et les effets de conflits, de mauvais traitements et de la violence à la maison
- certaines femmes qui prennent soin d'un enfant ayant des besoins exigeants ont besoin d'un répit



Un service de garde d'enfants abordable et de haute qualité pourra fournir un répit à la mère et aider l'enfant à contrôler son comportement et à interagir avec d'autres enfants de façon appropriée pour son âge.



Santé Canada (2002). *Les premiers contacts... font toute la différence : Une trousse de ressources sur l'attachement du nourrisson*. [www.phac-aspc.gc.ca]

Alberta SBS Prevention Network

When Your Baby Can't Stop Crying (2006) and *The Crying Plan* (2006) [www.cryingbaby.ca]

L'Attachement selon les cultures : la boîte à outils [www.attachmentcrosscultures.org]

Les enfants d'âge préscolaire^{3, 8}

*Pour les enfants de ce groupe d'âge,
ce qu'ils vivent est plus réel que
tout ce que vous pourriez leur dire*

Un enfant de trois à cinq ans qui est témoin de la violence et d'autres conflits bruyants pourrait :

- s'inquiéter d'être blessé et faire des cauchemars à ce sujet
- croire qu'il a causé la « bataille » par ses actes
- espérer que le personnage d'une émission télévisée ou un super héros vienne le secourir
- essayer de mettre fin à la « bataille », en criant par exemple
- « ne pas faire attention » au bruit en se concentrant sur autre chose (p. ex., des jouets ou une émission télévisée)
- être angoissé lorsque sa maman est bouleversée, mais se sentir mieux lorsqu'elle semble rétablie
- être confus si son papa est parti et s'inquiéter que sa maman pourrait partir à son tour

En raison de leur nature égocentrique, il se pourrait que les enfants d'âge préscolaire se blâment pour des événements négatifs comme une « bataille » entre leurs parents. Les enfants de ce groupe d'âge sont facilement bouleversés par des changements à leur routine quotidienne et la séparation d'objets chéris comme une couverture ou un animal domestique. Maintenir ou rétablir des routines rassurantes telles que l'horaire des repas et du coucher aide les enfants d'âge préscolaire. Pour eux, le présent est plus important que le passé.

Les enfants de ce groupe d'âge ont besoin d'entendre que ce qui s'est produit n'est pas de leur faute, qu'on les aime toujours et que les activités importantes de leur quotidien vont continuer même s'il y a eu des changements dans leur famille ou un déménagement.

Comment la violence à la maison peut façonner leur développement normal?^{3, 8}

ASPECTS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT	RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE CONJUGALE
Les enfants d'âge préscolaire apprennent à exprimer leur mécontentement et leurs autres émotions d'une manière appropriée	ces enfants apprennent des façons malsaines d'exprimer leur colère et d'autres émotions
Leurs expériences et leurs observations sont d'une grande importance pour leur aider à mieux comprendre le milieu dans lequel ils évoluent	ils ne savent pas à quoi s'en tenir parce qu'ils reçoivent des messages contradictoires (p. ex., ce que je vois en comparaison de ce qu'on me dit)
Le résultat est plus important que le processus	ils pourraient être angoissés par ce qu'ils perçoivent comme une injustice, par l'arrestation de leur père et/ou par leur arrivée dans une maison d'hébergement
Leur façon de penser est égocentrique	ils pourraient attribuer la violence à certaines de leurs propres actions
Leur perception des rôles des hommes et des femmes est basée sur des messages sociaux	en ce qui concerne les hommes et les femmes, ils apprennent des rôles associés à la violence et à la victimisation
Ils accroissent leur indépendance physique (p. ex., en s'habillant eux-mêmes)	l'instabilité pourrait retarder leur indépendance; on pourrait observer des comportements régressifs



Vous trouverez un dépliant de deux pages qui s'adresse aux mères d'enfants d'âge préscolaire à la page 52 du guide *Pour aider les enfants à mieux réussir : en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes* (2004).
[www.lfcc.on.ca]

Quels aspects de la violence envers une mère peuvent être les plus stressants pour ce groupe d'âge?

- voir sa maman bouleversée, pleurer et peut-être saigner ou avec une ecchymose
- voir (et entendre) son papa fâché et crier
- entendre et voir les premiers intervenants assurer la sécurité du lieu de l'incident et intervenir dans sa maison
- changement chaotique et tout imprévu
- l'enfant a peur d'être blessé
- changement dans ses routines si l'enfant quitte sa maison (p. ex., pour aller à une maison d'hébergement) ou si son papa n'est plus à la maison

Quelles leçons les enfants tirent-ils lorsqu'on leur donne une fessée?

Donner une fessée n'est pas une bonne méthode disciplinaire, quel que soit l'enfant. Cette méthode est particulièrement néfaste pour les enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale envers une mère. Les messages cachés de cette méthode disciplinaire sont identiques aux rationalisations des agresseurs en ce qui concerne la violence envers un partenaire intime :

- une grande personne est plus puissante qu'une petite personne
- certaines personnes ont le droit de frapper d'autres personnes
- une personne qui vous dit qu'elle vous aime peut vous blesser
- le fait d'être fâché constitue une bonne excuse pour frapper quelqu'un
- les personnes qui se font frapper sont à blâmer
- les personnes qui frappent ont toujours une bonne raison
- le fait de s'excuser d'avoir «perdu le contrôle» rend la chose acceptable



Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada (2002). *La discipline sans douleur*. [www.cwlc.ca]

Heidi Kiefer & Nancy Cohen avec Bonnie Pape (2004). *À manipuler avec soin : Des stratégies pour promouvoir la santé mentale des jeunes enfants fréquentant des services de garde communautaires*. Toronto ON : Association canadienne pour la santé mentale & Hincks-Dellcrest Centre. [www.cmha.ca]

Barbara Preston (2000). *Châtiments corporels, négligence et violence envers les enfants : Guide à l'intention des dispensateurs de services auprès des familles immigrantes*. Ottawa ON : Santé Canada. [www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn]



Les enfants d'âge scolaire^{3, 8}

*Au fur et à mesure que les
enfants d'âge scolaire grandissent...*

leur compréhension de la violence envers leur mère devient plus sophistiquée.

Les enfants d'âge scolaire reconnaissent comment les actes d'une personne ont une cause et des conséquences, et que leur mère peut être bouleversée même après la «bataille». Ils croient probablement que ces «batailles» sont causées par le stress, le budget familial, l'alcool ou toute autre raison pour laquelle leurs parents se battent. Le fait de croire à cette explication est plus simple, sur le plan émotif, que de considérer un parent comme une personne délibérément méchante. Lorsqu'ils sont témoins de «batailles», les enfants d'âge scolaire jugent un comportement d'après son équité : qui a commencé, qui est le plus gros et si la conséquence est méritée.



Sue Penfold et al. (2005). *Helping My Child: A Guide to Supporting Children Exposed to Domestic Violence*. Vancouver BC: British Columbia's Children's Hospital. [www.bcysh.ca]

À cet âge, les enfants s'identifient au parent du même sexe qu'eux. Ils apprennent les comportements masculins et féminins dans notre société. Toutefois, dans les foyers marqués par la violence envers la mère, les enfants d'âge scolaire reçoivent des messages tordus du rôle de chacun des sexes.

Comment la violence à la maison peut façonner leur développement normal?^{3, 8}

ASPECTS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT	RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE CONJUGALE
Meilleure prise de conscience émotionnelle d'eux-mêmes et des autres	ces enfants sont plus conscients de leurs propres réactions à la violence... et de ses autres effets (p. ex., sécurité de la mère, arrestation du père)
Plus grande complexité dans leur façon de penser concernant le bien et le mal; accent sur la justice et les intentions	ils sont peut-être plus susceptibles d'accepter les rationalisations qu'ils entendent pour justifier la violence (p. ex., l'alcool est la cause, la victime méritait d'être battue) ou bien ils pourraient mettre en doute les rationalisations qui ne semblent pas équitables ou correctes; ils pourraient se poser la question «La bataille a-t-elle eu lieu entre deux personnes égales?»; ils peuvent percevoir les écarts entre les actions et les paroles, et tenir compte des intentions; les justifications impliquant des enfants pourraient provoquer un sentiment de culpabilité et de blâme
La réussite intellectuelle et sociale à l'école exerce une influence primordiale sur l'idée qu'on se fait de soi-même	leur apprentissage pourrait être compromis (p. ex., l'enfant peut être distrait); ils pourraient être privés de déclarations positives ou, sélectivement, accepter des points négatifs ou bien évoquer une rétroaction négative
Une influence grandissante provenant de l'extérieur de la famille (p. ex., jeunes du même âge, milieu scolaire) et une compétition accrue prennent beaucoup plus d'importance au sein du groupe d'ami(e)s	ils sont peut-être plus influencés par des messages qui confirment des attitudes et des comportements associés à la violence conjugale; ils pourraient utiliser une agression hostile comme moyen de compétition; risque accru d'être l'objet et/ou l'auteur de brimades et d'intimidation
Identification accrue avec des personnes du même sexe	ils pourraient apprendre les rôles sexuels associés à la violence conjugale (p. ex., hommes agresseurs, femmes victimes)



Vous trouverez un dépliant de deux pages qui s'adresse aux mères d'enfants de 6 à 12 ans à la page 54 du guide *Pour aider les enfants à mieux réussir : en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes* (2004).
[www.lfcc.on.ca]

Quels aspects de la violence envers une mère peuvent être les plus stressants pour ce groupe d'âge?

- réaliser de plus en plus clairement que leur mère ne peut pas stopper l'agresseur ni l'empêcher d'être violent envers elle; elle est donc incapable de se protéger
- comprendre que leur mère est triste et bouleversée entre les incidents
- s'inquiéter que leur mère pourrait être blessée
- peur que personne ne prendra soin d'eux si leur mère est blessée sérieusement ou si elle meurt
- si les enfants aiment leur père, ils s'inquiètent que leur père pourrait faire face à des conséquences négatives (p. ex., arrestation) ou que leurs parents vont se séparer
- peur d'être blessés (maintenant ou durant la prochaine «bataille»)
- lorsque le bruit les tient éveillés durant la nuit, leur rendement scolaire pourrait en souffrir
- s'inquiéter d'avance du prochain incident et des «humeurs» imprévisibles du père
- s'inquiéter que les voisins et les amis vont entendre le bruit ou découvrir ce qui se passe

- à cause d'un besoin de préserver une image positive de leur père, les enfants pourraient être bouleversés par des commentaires négatifs à son sujet
- changer d'école et perdre contact avec leurs amis si la famille doit déménager (p. ex., vivre à une maison d'hébergement)

Parmi les interventions efficaces auprès d'enfants d'âge scolaire, mentionnons les efforts pour appuyer leurs succès scolaires et les encourager à participer à des activités sociales et amusantes avec d'autres jeunes de leur âge.



ShelterNet comprend une section «Pour les enfants seulement» : [www.shelternet.ca]

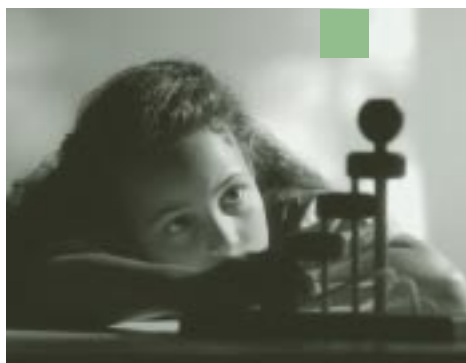
Le «Site pour les jeunes - Violence familiale» du ministère de la justice Canada comprend une section spécialement pour les enfants de 10 à 12 ans : [www.laviolencefamilialefaitmal.gc.ca]



Ressources qui s'adressent aux enseignants :

Comité d'experts francophone avec l'assistance de Philippe Porée-Kurrer (2007). *J'ai mal quand on fait mal à maman! Enfants témoins de violence familiale faite à leur mère : Guide d'accompagnement pour le personnel des écoles élémentaires de langue française*. [www.aide-enfants-temoins.info]

Susan Cole et al. (2005). *Helping Traumatized Children Learn: Supportive School Environments for Children Traumatized by Family Violence*. Boston MA: Massachusetts Advocates for Children. [www.massadvocates.org]



Les adolescents^{3, 8}

*Maintenant qu'ils sont mieux bâtis,
il se pourrait que les adolescents
interviennent et qu'ils risquent
même d'être blessés*

L'adolescence est une période de défis, tant pour les parents que les jeunes car c'est une période marquée par des changements d'humeur et de grands changements physiques. Les jeunes établissent des liens plus serrés avec leur groupe d'amis et la façon dont ils sont perçus par d'autres est extrêmement importante. Alors qu'ils acquièrent plus d'autonomie, ils continuent d'avoir besoin de conseils et de supervision. À cet âge, les jeunes qui vivent dans un climat de violence conjugale peuvent :

- être embarrassés, avoir un grand besoin d'isolement ou avoir besoin de projeter une image «normale» de sa famille
- se sentir responsables de leurs jeunes frères et soeurs et peut-être de leur mère
- être fâchés contre l'un de leurs parents ou leurs deux parents
- s'inquiéter du bien-être de leur mère
- vouloir se venger contre l'agresseur ou être soulagés que l'agresseur soit parti
- s'inquiéter que leur mère se réconcilie avec l'agresseur ou commence à fréquenter un autre homme aussi violent

Certains adolescents se feront blesser ou arrêter pour des actes de violence commis alors qu'ils intervenaient durant des «batailles» entre adultes.

Les adolescents ont accès à beaucoup plus de stratégies d'adaptation que les plus jeunes enfants (voir à la page 24). Certaines techniques sont efficaces pour résoudre un problème immédiat, p. ex., faire une fugue ou prendre de la drogue pour endormir la douleur émotive, mais ce soulagement peut entraîner d'autres problèmes à l'école ou

dans d'autres contextes. Les adolescents peuvent également demander de l'aide en parlant ou en conversant en ligne à d'autres personnes qui vivent des expériences similaires ou en ayant recours à une ligne d'aide confidentielle comme Jeunesse J'Écoute.

Jeunesse J'écoute : 1 800 -668-6868
[www.kidshelpphone.ca]

**Numéro sans frais partout au Canada,
24 h sur 24, 7 jours semaines,
anglais et français.**

Nous avons encore beaucoup à apprendre sur les différentes façons dont les garçons et les filles sont touchés par la violence, mais nous soupçonnons que leur sexe joue un rôle important quant à leur compréhension et leurs réactions face à la violence envers leur mère.



Le «Site pour les jeunes - Violence familiale» du ministère de la justice Canada comprend une section spécialement pour les adolescents :
[www.laviolencefamilialefaitmal.gc.ca]

Voici d'autres sites Web que vous pouvez recommander aux adolescents :

[www.burstingthebubble.com] (Australie)

[www.notyourfault.org] (Pays de Galles)

[www.thehideout.org.uk] (Angleterre et Pays de Galles)



Il se peut que vous rencontriez des adolescents victimes de mauvais traitements, témoins de violence conjugale, qui commettent de la violence à la maison et/ou qui sont dans des relations de violence. Un adolescent peut même connaître ces quatre situations.

Comment la violence à la maison peut façonner leur développement normal?^{3, 8}

ASPECTS CLÉS DE LEUR DÉVELOPPEMENT	RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES DE LA VIOLENCE CONJUGALE
Meilleur sens de soi-même et plus grande autonomie par rapport à la famille	responsabilité et autonomie accélérées, positionnement de la jeune personne dans un rôle de protection et/ou d'indépendance prématurée; les compétences familiales pour un mode respectueux de communication et de négociation sont peut-être mal développées, de sorte que la transition vers l'adolescence pourrait s'avérer plus difficile et entraîner des défis comme des conflits parent-enfant, un départ trop hâtif de la maison ou le décrochage scolaire
Changements physiques qui découlent de la puberté	l'adolescent pourrait tenter de stopper la violence ou pourrait se servir de sa taille croissante pour imposer sa volonté au moyen d'intimidation physique ou d'agression
Accroissement de l'influence des camarades et du désir d'acceptation	l'embarras que lui cause sa famille pourrait être une source de honte, de cachotterie et d'insécurité; il pourrait adopter un comportement à risque élevé pour impressionner ses camarades (p. ex., vols à l'étalage, usage de drogues); il pourrait passer plus de temps loin de chez lui; il pourrait choisir des stratégies offensives (p. ex., agression envers l'auteur des mauvais traitements) et défensives (p. ex., consommation de drogues) mésadaptées pour éviter de faire face à la violence et à son stigmate
Confiance en soi plus fortement liée à l'attrait physique qu'on croit posséder	sa vision de sa propre personne pourrait être déformée par la dégradation que l'agresseur fait subir à la mère et/ou par les mauvais traitements qu'il inflige à un enfant; l'adolescent pourrait souffrir d'un «trouble alimentaire» et faire appel à certaines activités pour modifier son image (p. ex., percements corporels, tatouages)
Le fait de commencer à «sortir» entraîne des questions de sexualité, d'intimité et d'aptitudes pour bien s'entendre avec les autres	l'adolescent pourrait avoir de la difficulté à établir des rapports sains et pourrait craindre de subir des mauvais traitements ou de maltraiter l'autre personne, particulièrement en cas de conflit; l'adolescent pourrait éviter l'intimité ou, à l'inverse, rechercher prématurément l'intimité et une grossesse pour s'échapper et créer son propre système de soutien
Capacité accrue pour le raisonnement abstrait et une plus large vision du monde	des interprétations «tout ou rien» de certaines expériences pourraient être apprises (p. ex., chaque personne est une victime ou un agresseur), puis rivaliser avec une capacité appropriée de percevoir des «nuances de gris»; ce mode de traitement de l'information pourrait être intensifié par des épisodes de maltraitance durant l'enfance; la jeune personne pourrait être prédisposée à adopter des attitudes et des valeurs associées à la violence et/ou à la victimisation
Plus forte influence des médias	la jeune personne est peut-être plus influencée par des messages médiatiques négatifs au sujet des comportements violents ou des stéréotypes concernant les rôles des hommes et des femmes



Vous trouverez un dépliant de deux pages qui s'adresse aux mères d'adolescents à la page 56 du guide *Pour aider les enfants à mieux réussir : en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes* (2004). Ce guide fournit également des conseils dans le cas d'un adolescent qui est violent envers d'autres membres de sa famille ou d'un adolescent ayant besoin de plus d'aide que la plupart des mères peuvent fournir. [www.lfcc.on.ca]

Les stratégies d'adaptation et de survie des jeunes^{2, 3}

Lorsqu'ils font face à une situation difficile, les enfants et les adolescents trouvent des moyens de «se débrouiller»

Ils arrivent à comprendre (de façon possiblement tordue) ce qui se passe et font face à un torrent d'émotions blessantes. Il se peut qu'ils optent pour une stratégie basée sur les émotions (émotive), les réflexions (cognitive) ou les actes (behavioriste).

Certaines stratégies peuvent être utiles sur le moment, mais avoir de dures conséquences à long terme

- des stratégies d'adaptation aident un enfant à affronter une période de stress ou une crise comme par exemple lorsqu'il y a de la violence conjugale à la maison
- toutefois si ces stratégies sont utilisées comme solution générale dans d'autres circonstances, cela peut créer des problèmes à long terme
- plus l'on utilise une stratégie dispendieuse pendant une longue période ou plus une stratégie est efficace pour protéger un jeune contre des émotions et du mal atterrants, plus il peut être difficile de modifier ou de laisser tomber cette stratégie



Les jeunes enfants ont des stratégies d'adaptation limitées. Ils ont besoin que des adultes les protègent contre les conséquences néfastes du stress et d'adversités.

Voici des stratégies d'adaptation que vous pourriez remarquer chez les enfants et les adolescents qui vivent dans un climat de violence envers les femmes et les enfants. N'oubliez pas que les styles d'adaptation varient selon l'âge et que certaines de ces stratégies peuvent être déclenchées par d'autres adversités comme une dispute conjugale grave et l'abus d'alcool et d'autres drogues par un parent.

Blocage psychologique ou coupé émotivement de la réalité

- endormir ses émotions ou bloquer ses pensées
- ne pas faire attention au bruit ou au chaos, apprendre à faire la sourde oreille, être inconscient de ce qui se passe autour de soi
- faire un effort de concentration pour croire qu'on est ailleurs
- boire de l'alcool ou prendre des drogues

Améliorer la situation par la fantaisie

- planifier une vengeance contre l'agresseur, fantasmer sur sa mort
- fantasmer sur une vie plus heureuse, vivre dans une famille différente ou un père aimable
- fantasmer sur ce à quoi ressemblerait sa vie après un divorce ou si l'agresseur partait
- fantasmer sur l'agresseur «se faisant frapper par un autobus»
- espérer être secouru par un super héros, la police ou «prince charmant»

Évasion physique

- aller dans une autre pièce, quitter la maison durant un épisode violent
- trouver des excuses pour éviter de rentrer à la maison
- faire une fugue

Chercher à être aimé et accepté aux mauvais endroits

- sortir avec des ami(e)s ayant une mauvaise influence
- avoir des relations sexuelles par besoin d'intimité et de se sentir proche
- essayer d'avoir un enfant ou de tomber enceinte afin que quelqu'un l'aime

Assumer la charge de d'autres personnes en prenant soin d'eux

- protéger ses frères et soeurs contre le danger
- prendre soin de ses frères et soeurs à titre de parent-substitut ou jouer le rôle de «parent» avec ses frères et soeurs
- prendre soin de sa mère

Demander de l'aide

- se confier à un enseignant, voisin ou parent d'un(e) ami(e)
- appeler la police
- parler à ses frères et soeurs, des ami(e)s ou des adultes qui lui offrent du soutien

Faire un geste désespéré

- poser des gestes suicidaires
- se blesser, se couper
- avoir des crises de colère, être agressif envers les autres ou se battre avec d'autres

Réorienter ses émotions dans des activités positives

- faire du sport, de la course, du conditionnement physique
- écrire, tenir un journal intime, faire du dessin, écrire des poèmes, faire du théâtre, être créatif
- exceller dans ses études

Essayer de prédire, d'expliquer, de prévenir ou de contrôler le comportement de l'agresseur

- penser que «maman a fait quelque chose de mal» ou que «j'ai fait quelque chose de mal» ou que «papa a beaucoup de stress au travail»
- penser que «je peux arrêter la violence en modifiant mon comportement» ou que «je peux prédire la violence»
- essayer d'être un enfant parfait
- mentir pour garder secrètes certaines choses négatives (p. ex., mauvaise note à l'école) afin d'éviter des critiques, de la violence ou du stress à la maison



Une fois que la famille est en sécurité, le fait de laisser tomber graduellement les stratégies ayant des conséquences négatives et de les remplacer par des stratégies plus saines est un moyen important d'aider les enfants et les adolescents.



Les rôles que les enfants pourraient assumer^{3, 8}

Dans notre famille, nous pouvons adopter ou nous voir attribuer des «rôles» que nous jouons volontairement ou sans nous en rendre compte

Voici quelques exemples de rôles familiaux : le médiateur de différends, le «bébé» de la famille, le petit chouchou qui ne fait jamais rien faire de mal, la personne responsable et fiable ou le «mouton noir» qui ne se sent pas bien dans sa peau et qui déçoit souvent.

Les rôles qui se développent ou qui sont attribués au sein d'une famille caractérisée par la violence envers une mère reflètent les façons particulières qu'adopte chaque personne pour faire face à la situation secrète, bouleversante et dangereuse dans laquelle elle vit.

Points clés au sujet des rôles dans une famille...

- un rôle peut être imposé à l'enfant ou il peut être assumé par l'enfant
- un enfant peut jouer plus d'un rôle
- les enfants peuvent jouer différents rôles avant, durant ou après des incidents violents¹⁶
- durant des incidents violents, un enfant peut jouer le rôle d'arbitre, de sauveteur, de déflecteur/distracteur ou de protecteur de ses jeunes frères et soeurs
- il se peut qu'un enfant utilise un rôle comme stratégie d'adaptation et qu'il ait ensuite de la difficulté à cesser de jouer ce rôle soudainement lorsque l'agresseur est parti
- tout rôle attribué par l'agresseur peut mener à des sentiments de culpabilité, de chagrin et d'autres émotions douloureuses, surtout après son départ

L'examen des rôles au sein de la famille est important parce que...

- cet examen nous aide à comprendre comment un enfant interprète et affronte la violence (de manière à pouvoir intervenir efficacement)
- il nous aide à comprendre comment divers enfants de la même famille peuvent avoir une interprétation très différente de ce qui se passe à la maison
- il nous aide à comprendre comment un enfant pourrait penser et se sentir après le départ de l'agresseur
- c'est un cadre qui permet de mieux comprendre comment la tension peut monter entre des frères et/ou des soeurs ou bien entre la mère et ses enfants
- les identités formées durant l'enfance en terme de rôle sont souvent utilisées à l'âge adulte¹⁶

Par exemple, un enfant qui adopte un rôle de pseudo-adulte, comme celui de «gardien protecteur» en particulier, pourrait avoir de la difficulté à revenir à son rôle d'enfant. L'«allié de l'agresseur» pourrait prendre le rôle de l'agresseur qui est maintenant absent. L'isolement de l'enfant «bouc émissaire» au sein de la famille pourrait être intensifié à cause d'un sentiment de responsabilité pour la rupture du mariage. L'«enfant parfait» pourrait devenir impatient envers ses frères et soeurs dont la mauvaise conduite ou toute autre action aurait «déclenché» la violence de l'agresseur et ensuite les blâmer.



Quand une famille continue d'être aux prises avec des conflits et des mauvais traitements, même après le départ de l'agresseur, il pourrait être utile d'évaluer le rôle de chaque enfant.

comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent

Voici des exemples de rôles joués par des enfants dans certaines familles marquées par la violence d'un homme envers leur mère.

Gardien protecteur

C'est l'enfant qui se comporte comme un parent envers sa mère et les autres enfants plus jeunes. Il pourrait superviser les tâches journalières et les responsabilités ménagères (p. ex., les repas, le coucher des jeunes enfants), aider à sécuriser ses frères et soeurs durant un incident violent et les réconforter par la suite (p. ex., en rassurant ses frères et soeurs, en préparant du thé pour sa mère).

Confident de la mère

C'est l'enfant qui est au courant des sentiments, des inquiétudes et des plans de sa mère. Après avoir été témoin d'incidents de violence, ce dont il se souvient pourrait servir de «vérification de la réalité» pour la mère si, plus tard, l'agresseur tente de minimiser les événements ou de mentir à leur sujet.

Confident de l'agresseur

C'est l'enfant que l'agresseur traite plus généreusement et auprès duquel il tente de justifier ses attaques contre la mère. L'agresseur pourrait lui demander de surveiller le comportement ultérieur de la mère, puis le récompenser pour sa complicité, par exemple en lui donnant des privilèges ou par l'absence de mauvais traitements.

Allié de l'agresseur

C'est l'enfant qui est recruté ou bien forcé de participer à la violence envers la mère (p. ex., en disant des choses humiliantes ou même en la frappant physiquement).



Enfant parfait

C'est l'enfant qui tente de prévenir la violence en confrontant activement les situations qu'il perçoit (à tort) comme étant les déclencheurs de la violence, soit en excellant à l'école et en évitant d'argumenter, de rouspéter, de se mal conduire ou de demander de l'aide pour ses problèmes.

Arbitre

C'est l'enfant qui sert de médiateur et qui essaie de maintenir la paix.

Bouc émissaire

C'est l'enfant qui est identifié comme étant la cause des problèmes familiaux, qui est blâmé pour la tension entre les parents et dont le comportement sert à justifier la violence. Il pourrait s'agir d'un enfant ayant des besoins spéciaux ou qui, en réalité, n'est pas un enfant naturel de l'agresseur.



Pour plus de renseignements au sujet de la perspective des enfants, consultez *What About Me! Seeking to Understand the Child's View of Violence in the Family* (2004) de Alison Cunningham et Linda Baker, Centre des enfants, des familles et le système de justice. [www.lfcc.on.ca]

Services

*Un éventail de services est offert
pour aider les femmes victimes
de violence et leurs enfants*

Intervenants auprès des femmes

Les centres pour les femmes ou agences de défense des femmes victimes de violence fournissent des conseils et du soutien confidentiels et peuvent aider les femmes à accéder au système juridique.

Lignes d'écoute téléphoniques

Consultez le bottin téléphonique pour trouver une ligne d'écoute téléphonique locale. Certaines régions ont des lignes d'écoute spécialement pour les femmes victimes de violence.

Refuges et maisons de transition pour les femmes

Au Canada, il y a 500 refuges d'urgence, maisons de transition, maisons d'hébergement et foyers d'hébergement transitoire. Pour trouver l'un de ces endroits dans votre région, consultez le site www.shelternet.ca. Il y a également 31 refuges sur des réserves autochtones et d'autres types d'endroits à l'intention des familles des Premières nations. Voir le site du Cercle national autochtone contre la violence familiale : www.nacafv.ca

Agences de protection de l'enfance

Ces organismes enquêtent et interviennent lorsqu'un enfant a ou pourrait avoir besoin de protection contre la violence ou la négligence infligée par les personnes qui en prennent soin. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir à la page 37.

Organismes de service aux familles

Ces organismes offrent un éventail de services, y compris des services d'évaluation et de traitement tels que la thérapie par le jeu, conseils et soutien parentaux et counselling pour les familles.

Police

La police peut porter des accusations pour des crimes (p. ex., agression et harcèlement criminel). Un système d'urgence 911 est en place dans la plupart des régions du Canada - *mais pas toutes les régions*.

Services d'aide aux victimes

Services d'aide aux victimes assurés par la police ou par les tribunaux. Pour trouver des liens aux programmes offerts partout au Canada, consultez le site www.vaonline.org

Programmes de traitement pour les hommes violents envers leur conjointe

La plupart des programmes acceptent des clients qui se présentent eux-mêmes et des clients référés par les tribunaux. Le Centre national d'information sur la violence dans la famille possède un répertoire de plus de 200 programmes canadiens.



Le Centre national d'information sur la violence dans la famille possède des répertoires des services canadiens qui sont offerts tant aux victimes qu'aux agresseurs de violence conjugale.

Appuyer les femmes dans leur rôle de parents

Aider une mère constitue l'une des stratégies les plus efficaces pour aider ses enfants

L'amour, l'affection, la disponibilité et l'investissement d'une mère à l'égard du bien-être et du développement sain de ses enfants sont des facteurs importants que nous devons exploiter dans notre travail axé sur les enfants. Des douzaines de possibilités de «moments d'apprentissage» se présentent chaque jour qui favorisent le rétablissement ainsi qu'un développement sain.

Trois stratégies pour les intervenants

Il se peut que le «counselling» soit la première chose qui nous vienne en tête lorsque nous pensons à des façons d'aider. Les trois stratégies suivantes sont toutefois tout aussi importantes :

1. La meilleure façon d'aider les enfants est de mettre fin à la violence conjugale et aux mauvais traitements, de sorte qu'ils n'y soient plus exposés.

La gravité, y compris la fréquence de la violence et le nombre de différents mauvais traitements sont statistiquement en corrélation avec la probabilité et le niveau de problèmes ultérieurs chez les enfants.¹² En utilisant des tests psychologiques comme mesure, il a été démontré que la plupart des enfants fonctionnent au «niveau de la moyenne» lorsque la violence cesse et qu'ils se sentent en sécurité.

2. Au besoin, aider la famille à trouver un hébergement sûr, une source de revenu et d'autres aspects quotidiens afin de satisfaire aux besoins fondamentaux et de créer une stabilité.

Les résultats chez les enfants sont également statistiquement en corrélation avec le stress et les adversités qui sont typiquement associés à la violence conjugale, p. ex., les désavantages socio-économiques, un niveau de vie peu élevé, un niveau d'études peu élevé des parents, des problèmes parentaux reliés à l'abus d'alcool et la violence sexuelle envers les enfants.^{8, 12, 13, 14}

3. Appuyer les femmes dans leur rôle de mères en les encourageant à être de bons parents et à résoudre des problèmes personnels qui compromettent leur rôle de parent (p. ex., la dépression).

Les résultats chez les enfants qui sont exposés à la violence conjugale sont en corrélation avec la dynamique familiale et le style parental, y compris les techniques disciplinaires.^{8, 13, 14}



Consultez la brochure qui fournit 10 conseils pour être un bon parent à l'égard des enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale sur le site : www.lfcc.on.ca

Comment aider

Notre aide peut être sous forme...

de counselling (individuel, en groupe ou familial), de parrainage juridique et pratique auprès des mères et d'approches pédagogiques.

Interventions en fonction des symptômes

Certaines approches visent à rectifier les luttes et les difficultés auxquelles les enfants sont aux prises. Par exemple, Project Support aide les femmes dont les enfants ont des troubles des conduites.²⁰ De nombreuses approches fournissent un soutien efficace dans le cas d'un enfant ou d'un adolescent qui souffre de dépression.¹

Interventions en fonction de la violence

Parmi les techniques utilisées auprès d'enfants, mentionnons la thérapie individuelle axée sur l'enfant,¹⁸ la psychothérapie enfant-parent,²¹ la thérapie cognitive du comportement axée sur le traumatisme,⁷ la thérapie par le jeu, le rétablissement du lien mère-enfant⁶ et nombre de différents programmes psychopédagogiques de groupe. Étant donné que la plupart des enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale sont exposés à d'autres types de violence, les techniques approuvées pour aider les enfants victimes de violence peuvent également s'avérer efficaces.⁷

Aspects pouvant potentiellement être résolus grâce à des interventions auprès d'enfants et d'adolescents

- symptômes de traumatisme ou symptômes de chagrin traumatique
- pensées tordues au sujet de la violence (p. ex., se blâmer, blâmer la victime et être embarrassé)
- gérer les émotions intenses comme la colère ou l'anxiété
- gérer le stress et utiliser des techniques de relaxation

- modifier des stratégies d'adaptation dispendieuses ou y mettre fin
- apprendre à résoudre des problèmes de façon constructive
- améliorer l'estime de soi et la perception quant à la capacité de se protéger

Ayez conscience de la façon dont un enfant, qui perçoit déjà le monde comme un endroit dangereux et imprévisible, vit la «planification de la sécurité».

En plus d'aider les femmes à se rétablir, les éléments suivants peuvent être utiles

- pratiques parentales positives comme la discipline non physique
- bonne communication parent-enfant
- compétences parentales axées sur les enfants qui vivent dans un climat de violence
- imiter des résolutions de problème constructives et gérer les émotions

Aspects sur lesquels vous pouvez travailler avec la mère et les enfants

- fixer des attentes pour promouvoir des relations familiales saines (non violentes)
- favoriser une communication saine et pratiquer la résolution de problème
- établir des moyens sûrs de discuter du passé
- faire des efforts pour se rétablir et aller de l'avant en tant que famille
- identifier des activités familiales amusantes



Le fait de rétablir le lien père-enfant d'une façon saine, qui reconnaît l'agresseur comme étant responsable de la violence, constitue un objectif difficile mais qui en vaut la peine dans les circonstances appropriées.

Notez bien que

Les études sur les enfants exposés à la violence conjugale comportent généralement des contraintes méthodologiques, mais les meilleurs résultats maintenant disponibles suggèrent que les interventions doivent être individualisées et logiquement en fonction de la situation particulière de chaque enfant.⁸

Commencez par une évaluation approfondie du traumatisme

La forme et les variables de la violence conjugale faite aux femmes varient beaucoup, p. ex., la durée, la fréquence et le mal causé. La plupart des enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale grave ont été eux-mêmes maltraités et ont connu d'autres traumatismes. Si l'enfant est exposé à plus d'une adversité ou plus d'un traumatisme, cela est encore plus inquiétant.

Examinez comment les problèmes d'un enfant se manifestent

Une intervention en fonction de la violence est parfois la meilleure décision, alors qu'une intervention en fonction des symptômes est parfois préférable. Veuillez déterminer quel modèle de comportements, quelles émotions ou quelles réflexions préoccupent les gardiens protecteurs et les professeurs. Ces renseignements peuvent servir de guide pour planifier une intervention et gérer un cas.

Il est important de choisir le bon moment

Il se peut que vous interveniez correctement pour le bon enfant, mais au mauvais moment. Posez-vous la question à savoir si, pour cet enfant, c'est le bon moment d'utiliser une intervention en fonction de la violence ou si vous devez d'abord résoudre d'autres éléments.

Pensez en terme de développement

Ce dont chaque personne se souvient et la façon dont chaque personne est touchée par des événements traumatiques varient selon son âge à ce moment-là. De plus, les enfants s'adaptent différemment selon leur âge. Il se peut que les enfants et les adolescents (de même que les adultes) se rappellent d'événements d'après l'âge qu'ils avaient à ce moment-là. Il se peut toutefois qu'il se juge d'après leurs attentes actuelles (p. ex., «Pourquoi n'ai-je tout simplement pas fait une fugue?»). Certains traumatismes durant l'enfance (p. ex., violence sexuelle envers un enfant) peuvent refaire surface plus tard, par exemple lorsque la personne commence à fréquenter quelqu'un.



Le fait d'être exposé à des adversités pendant plusieurs phases développementales sera plus néfaste car il se peut que les effets négatifs s'accumulent.

Utilisez des approches coopératives

Nos efforts bien intentionnés pour aider les femmes et les enfants renforcent parfois leur impuissance. Nous devrions conjuguer nos efforts afin de soutenir les femmes dans leur rôle de mères, sans les pénaliser pour les comportements et les choix d'un ancien partenaire.

Le besoin d'une réaction différente²

*Les interventions devraient assurer la
sécurité de la victime et respecter
les différences et les besoins individuels*

En concevant une stratégie d'intervention, les dispensateurs de services prennent en considération la gravité et la fréquence de la violence, essaient de déceler les tactiques de pouvoir et de domination ainsi que toutes autres expériences négatives qui touchent les enfants.

«Violence faite aux femmes» et «difficultés conjugales» sont deux choses différentes

Alors que la violence faite aux femmes peut se produire sans violence physique, des incidents relativement mineurs comme une gifle ou une poussée peuvent survenir une ou deux fois dans des relations, qui autrement, n'incluent pas de tactiques de contrôle coercitif.¹⁹

Le contrôle coercitif est le signe de la violence faite aux femmes

La violence faite aux femmes se traduit par l'utilisation instrumentale et continue de tactiques de contrôle coercitif envers une femme par son partenaire qui cherche à répondre à ses besoins. Ce dernier aura souvent recours à la violence physique ou à des menaces.

«Difficultés conjugales» et «violence faite aux femmes» sont deux choses différentes

Une relation de violence peut sous-entendre des difficultés conjugales. Toutefois, ce genre de difficultés caractérise un nombre considérable de relations intimes qui n'incluent aucune violence faite aux femmes.

Ces deux termes sont souvent confondus dans les recherches

Dans les sondages auprès du public, la différence entre «dispute conjugale» et «violence conjugale» peut être ambiguë, minimisant ainsi l'incidence réelle de la violence sur les victimes adultes et leurs enfants. De plus, il peut y avoir une symétrie entre les taux de violence dénoncés par les hommes et les femmes lorsque la violence sporadique survenue durant une dispute conjugale est combinée aux modèles d'intimidation et de menace qui caractérisent la violence faite aux femmes.

Le type d'intervention sera différent

Les psychothérapies de couple appropriées dans le cas de dispute conjugale sont inefficaces pour des relations marquées par la violence faite aux femmes et peuvent accroître le risque de violence pour une femme et ses enfants. L'inverse est également vrai. Les interventions à l'intention d'agresseurs masculins sont inappropriées pour résoudre des difficultés conjugales.



Judy Martin, John Langley & Jane Millichamp
(2006). *Domestic Violence as Witnessed by
New Zealand Children*. *New Zealand
Medical Journal*, 119: 1-14.

comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent



Les adversités de l'enfance

Idéalement, lorsque l'on planifie une intervention destinée aux enfants, on tient compte des autres défis auxquels ils doivent faire face au même moment.



Adverse Childhood Experiences Study:
www.acestudy.org

Les études sur l'enfance menées sur une grande échelle, comme l'Étude ACE, nous aident à constater que les enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale faite à leur mère devront typiquement faire face à d'autres adversités. Plus les actes de violence physique commis envers la mère d'une famille sont fréquents, plus les énoncés suivants sont vrais :

- L'enfant est maltraité (négligence émotionnelle ou physique, violence physique ou sexuelle, ou violence émotionnelle) et assujéti à des punitions physiques.^{9, 11, 12, 16} Il s'agit d'un phénomène qu'on appelle parfois polyvictimisation ou victimisation multiple.

- La famille est aux prises avec des difficultés économiques, une perte d'emploi, l'alcoolisme, des activités criminelles parentales et/ou la venue ou le départ récent d'un parent.^{9, 12, 14}

La capacité d'une mère d'être le meilleur parent possible peut être compromise par la violence et ses conséquences émotionnelles et financières.²

Pour beaucoup d'enfants, cette «gamme» d'adversités compromettra leur santé, leur bien-être émotionnel et leur réussite académique, et ce, à court et/ou à long terme. D'après les statistiques, les effets néfastes semblent être cumulatifs : plus il y a de types de victimisation et d'adversité, plus ils se prolongent et plus ils sont graves, plus les effets néfastes seront profonds.



Les enfants peuvent aussi être «exposés» à la violence dans les médias (p. ex., films et paroles de chansons), les bulletins de nouvelles, sur le terrain de jeux ou dans les corridors de leur école, et certains enfants sont exposés à la violence dans leur quartier.

Comment réagir au dénoncement d'un enfant ²

*Lorsque vous travaillez
avec des enfants, certains peuvent
vous dire qu'ils sont victimes
de maltraitement*

Des enfants peuvent vous dire que quelqu'un leur fait du mal, qu'ils soupçonnent quelqu'un de vouloir leur faire du mal ou encore qu'ils sont négligés ou mal supervisés à la maison.



Si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de maltraitement ou à risque de mauvais traitement ou négligé, vous avez la responsabilité légale (dans la plupart des régions au Canada) d'appeler le service de protection de l'enfant approprié : voir page 37.

Vous pouvez consulter un superviseur pour obtenir des conseils, mais si un enfant vous fait savoir qu'il est victime de maltraitement ou de négligence, il vous incombe d'appeler immédiatement un service de protection de l'enfant. Si vous laissez l'enfant quitter votre agence avant d'avoir rédigé un rapport, cela pourrait le mettre en danger.

Dénonciations de violence conjugale faite aux mères

Un enfant peut vous dire que sa mère est victime de violence aux mains de son partenaire. Dans certaines régions du Canada, ceci constitue une raison explicite de signaler un cas à un service de protection de l'enfant. Dans certaines régions du Canada, le fait d'être exposé à la violence conjugale pourrait être considéré comme une forme de violence psychologique ou comme un facteur qui accroît les chances que l'enfant soit maltraité directement. Si vous n'êtes pas certain de la situation dans votre province ou territoire, veuillez consulter votre superviseur ou appeler la police locale.



Demandez à l'enfant si quelqu'un a déjà été blessé lorsque sa maman est victime de violence. Si l'enfant vous répond «oui», demandez-lui «qui». Si l'enfant vous répond «moi» ou un autre enfant comme par exemple son frère ou sa soeur, appelez un service de protection de l'enfant.

Si vous ne savez pas quoi faire, appelez un service de protection de l'enfant dans votre région pour demander conseil.

Lorsqu'un enfant dénonce de la violence...

... faites une pause et évaluez votre énorme responsabilité :

- soyez conscient du fait qu'il était difficile pour l'enfant de révéler un secret familial
- présumez que l'enfant a décidé qu'il a besoin d'aide
- comprenez le risque que cela pose pour l'enfant si vous ne faites pas les bonnes démarches



Si vous ne faites aucune démarche, il se peut que l'enfant n'en parle plus à personne pendant une longue période et qu'il soit à risque d'être victime d'un maltraitement accru.

Donnez à l'enfant la chance de raconter son histoire

Utilisez la méthode d'écoute active. Ne forcez pas l'enfant à parler. N'oubliez pas que votre rôle ne consiste pas à glaner des preuves ni à mener une enquête.

Rassurez l'enfant en validant ses émotions

Reconnaissez les émotions que ressent l'enfant (p. ex., «tu as dû avoir peur»). Selon la situation, il pourrait être utile de dire à l'enfant qu'il a eu raison de se confier à vous et que vous voulez que tout le monde soit en sécurité.



Si un enfant vous demande de garder ce secret, il est important de lui expliquer qu'il se peut que vous deviez en parler à quelqu'un ayant comme responsabilité de protéger les enfants afin qu'ils soient en sécurité.

Ne critiquez pas le parent agresseur et ne dites pas de mal de lui

Les enfants éprouvent souvent des émotions mitigées. Ils peuvent haïr la violence, mais avoir une bonne relation avec le parent agresseur et aimer le temps qu'ils passent ensemble. L'hésitation de l'enfant de dénoncer la violence peut être liée à la peur d'une séparation conjugale. Si vous critiquez le parent agresseur, la loyauté et le sentiment protecteur de l'enfant envers le parent agresseur, l'enfant peut ressentir que vous n'êtes pas la bonne personne à qui parler de la violence.



Si l'enfant ne perçoit pas la réaction qu'il ou elle espérait de votre part, il se peut qu'il ne dénonce plus le mauvais traitement.

Ne faites pas de promesses que vous ne pouvez pas tenir

Si vous dites à l'enfant «je vais garder le secret» ou «je l'empêcherai de refaire du mal à ta maman», la confiance de l'enfant en vous et d'autres personnes peut diminuer si l'enfant découvre par la suite que ces affirmations étaient fausses. L'enfant peut en arriver à croire que personne ne peut l'aider et que cela ne sert à rien de parler à qui que ce soit de la violence.

Laissez l'enfant prendre l'initiative

Certains enfants ont une très courte capacité de concentration et ne passent généralement pas trop de temps sur une même chose, même si c'est quelque chose qui les perturbe. Laissez l'enfant vous en dire autant qu'il désire.

L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants a révélé que, parmi les incidents s'avérant vrais de violence conjugale signalés à des services de protection de l'enfant, ou découverts par ces services de protection, dans 9 % des cas, les mauvais traitements infligés étaient assez sérieux pour nécessiter un traitement médical.



Nico Trocmé, Barbara Fallon, Bruce MacLaurin et al. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants - 2003 : Major Findings*. Ottawa ON : Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. [www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn]

Les réticences de l'enfant à dénoncer les secrets familiaux²

*Les enfants prennent
un risque énorme en
dénonçant des secrets familiaux*

Les gens ont la perception que les enfants qui vivent dans un environnement marqué par la violence n'hésiteront pas à dénoncer cette violence à des adultes comme leurs professeurs, leur conseiller ou leur médecin.

Alors que la plupart des enfants raconteront allègrement des détails familiaux intimes qui pourraient faire honte à leurs parents, c'est tout le contraire pour les enfants qui grandissent dans un milieu de violence conjugale ou qui sont maltraités. Ces enfants sont avertis ou savent instinctivement que le fait de révéler des secrets familiaux entraînera des conséquences graves. À un âge où les enfants veulent se joindre à leurs pairs et leur ressembler, ils savent déjà que leur famille est différente.

Qu'est-ce qui empêcherait un enfant de dénoncer ce qui se passe à la maison?

Cela dépend de nombreux facteurs, y compris l'âge et la relation de l'enfant avec l'agresseur. Dans certains cas, les facteurs suivants sont également importants :

- ne pas comprendre qu'un comportement violent est inacceptable ou anormal
- embarras ou désir de protéger la vie privée
- être averti de «se fermer la trappe»
- ne pas pouvoir entrer en contact avec des gens qui pourraient intervenir (p. ex., médecin) ou être surveillé quant aux gens qu'il voit

- croire qu'il a causé la violence
- n'avoir dans sa vie aucun adulte à qui l'enfant fait confiance
- peur des conséquences pour sa personne (p. ex., devoir quitter sa famille)
- peur des conséquences pour sa famille (p. ex., arrestation de son père, divorce, violence faite à sa mère)

***Les enfants peuvent nier qu'il existe
un problème même si on leur pose
une question directe.***

Qu'est-ce qui est en jeu pour l'enfant s'il dénonce la violence?

- risque que la violence continue (ou empire)
- pourrait être «enlevé» par l'agence de protection de l'enfance
- pris en pitié, être exclu et taquiné par les autres enfants
- la famille est en colère contre l'enfant et/ou le renvoie de la maison



Child Witness Project (1995). *Tipping the Balance to Tell the Secret: The Public Discovery of Child Sexual Abuse*. [www.lfcc.on.ca]

Dénoncer les mauvais traitements infligés aux enfants

Veillez signaler sans délai les cas de mauvais traitements soupçonnés aux autorités appropriées

Chaque province et territoire comprennent leur propre système d'enquête et d'intervention dans le cas de mauvais traitements infligés à des enfants. Il y a des différences, mais également de nombreux points en commun.

Statuts et règlements

Le cadre juridique se présente sous forme de statuts et de règlements qui définissent les pouvoirs et la juridiction provinciale ou territoriale des bureaux de protection de l'enfant. Par exemple, vous trouverez la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* au Nunavut et la *Loi sur la protection de la jeunesse* au Québec.

Définition juridique d'un

«enfant ayant besoin de protection»

La définition juridique décrit typiquement un enfant ayant subi ou à risque de subir de la violence physique, y compris des méthodes disciplinaires inappropriées, de la violence sexuelle, de la négligence psychologique ou pratique, un manque de soins médicaux ou dentaires et le fait d'être assujéti à des facteurs causant des maux affectifs ou des blessures.



Le fait d'être exposé à la violence conjugale est l'un des facteurs pouvant causer des maux affectifs ou des blessures. Cela est décrit en détail dans les statuts des certaines provinces et certains territoires et insinué dans les statuts de d'autres provinces et territoires.

Lorsqu'un enfant vit dans un climat de violence conjugale, est-ce une raison de signaler la chose?

Si vous n'êtes pas certain, veuillez appeler votre agence de protection de l'enfance locale et demander conseil. Soyez préparé à décrire les circonstances spécifiques de l'enfant qui vous inquiète. Un travailleur social chevronné examinera la liste des facteurs fournis afin d'évaluer chaque situation individuellement et déterminer si une enquête est nécessaire.



Les enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale sont souvent maltraités directement, surtout si la violence envers leur mère est fréquente ou grave.²³

Comment trouver le bureau de protection de l'enfant le plus près de chez vous

- appelez la police et demandez où vous devez signaler un cas soupçonné de maltraitement envers un enfant
- visitez le site www.cwlc.ca (la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada) ou le site www.fncfcs.com (la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada)



Chiachen Cheng, Catherine Munn et al. (2006). *Mauvais traitements infligés aux enfants : Que faire : Guide de référence à l'intention des professionnels qui travaillent auprès des enfants.* Ottawa ON : Centre national d'information sur la violence dans la famille. [www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn]

La Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada (2001). *Remplir son rôle de parent au Canada.* [www.cwlc.ca]

Prenez soin de vous²

*Le fait d'entendre des histoires
horribles de violence faite aux femmes
et aux enfants change qui
nous sommes*

Soyez prêt à l'impact émotif que votre travail auprès de femmes et d'enfants victimes de violence peut avoir sur vous. Leurs histoires peuvent vous rendre triste, vous mettre en colère ou vous scandaliser. Bien que ces émotions soient normales, il n'est pas constructif d'en faire part directement à la victime ou ses enfants.



Lorsque vous sentez le besoin de parler à quelqu'un, confiez-vous à un superviseur ou un collègue dans le cadre d'une séance de consultation..

Comment ce travail peut-il me toucher?

- la façon dont je me sens (p. ex., angoissé), dont je pense (p. ex., concentration réduite), dont
- j'agis (p. ex., utilisation de stratégies d'adaptation comme l'alcool pour relaxer) et dont j'interagis avec d'autres (p. ex., retrait de mon cercle d'amis)
- ma santé (p. ex., réactions somatiques, système immunitaire affaibli)
- mon travail comme professionnel, y compris mon rendement, mon moral, mes relations interpersonnelles avec mes collègues et mon comportement au travail (p. ex., absentéisme)



Si vous commencez à ressentir que votre travail vous touche de l'une des manières décrites ci-dessus, allez chercher de l'aide auprès d'un superviseur.

Que puis-je faire?

- Trouvez des stratégies d'adaptation constructives comme de bonnes habitudes alimentaires, de l'exercice, suffisamment de sommeil, des passe-temps, un massage ou du temps pour relaxer.
- Évitez un volume excessif de travail, prenez des pauses, limitez vos heures supplémentaires.
- Soyez conscient des stratégies d'adaptation négatives (p. ex., consommation d'alcool ou de drogues pour vous en sortir).
- Créez et entretenez de bons réseaux de soutien, tant au travail qu'en dehors du travail.
- Collaborez avec votre agence pour établir des protocoles de consultation et d'autres stratégies ayant pour but de mitiger les effets cumulatifs de votre travail.



Jan Richardson (2001). *Guide sur le traumatisme vicariant : Solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence*. Ottawa : Santé Canada. [www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn]

Puis-je changer quelque chose?²

*Travailler auprès de femmes
et d'enfants constitue un moyen
important de combattre
la violence conjugale*

Il est également important de travailler au niveau de la société afin de promouvoir l'égalité des femmes et de remettre en question les attitudes qui ferment les yeux sur la violence. Voici quelques exemples :

Dans ma famille...

- Je peux contester les rôles rigides des sexes
- Je peux contester des remarques sexistes, des blagues ou des commentaires humiliants
- Je peux être un bon modèle pour les plus jeunes membres de ma famille

Dans mes relations intimes...

- Je peux créer une relation saine fondée sur l'égalité pour moi-même et mon partenaire

En tant que parent...

- Je peux élever mes enfants de sorte qu'ils se respectent et respectent les autres
- Je peux utiliser une forme de discipline positive qui enseigne à mes enfants et choisir de ne pas les fesser

À mon école...

- Je peux demander à ce que la violence faite aux femmes et aux enfants soit incluse dans le programme scolaire
- Je peux soutenir mes amis lorsqu'ils sont aux prises avec la violence faite aux femmes, éviter de porter des jugements et leur fournir des renseignements utiles afin qu'ils puissent prendre les bonnes décisions pour être en sécurité

Au travail...

- Je peux encourager mon employeur à reconnaître le problème de la violence, à élaborer des politiques contre le harcèlement sexuel et à favoriser un milieu de travail où l'on respecte les autres



Comité sur la violence familiale et le milieu de travail du Nouveau Brunswick
La violence familiale : ça vous concerne (une trousse pour le milieu de travail) [www.toolkitnb.ca]

Dans ma communauté...

- Je peux faire du bénévolat, faire des dons ou participer à des collectes de fonds
- Je peux promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre d'activités communautaires



Santé Canada (2004). *Pourquoi faut-il éviter de donner la fessée? - Fiche de renseignements sur les pratiques parentales positives.* [www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn]

Pour de plus amples renseignements

*Il existe beaucoup de
documentation complémentaire*

Rachel Boutin (1998). **Mon père me fait peur : vécu des enfants exposés à la violence conjugale**. Québec QC : Éditions Deslandes.

M.-C. Gareau (1999). **Guide d'outils d'intervention pour les jeunes exposés à la violence conjugale**. Montréal QC : Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

Daniel Turcotte, Ginette Beaudoin & Ann Paquet-Deehy (1999). **Les pratiques d'intervention auprès des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale**. Montréal QC : CRI-VIFF.

Documentation en ligne complémentaire non indiquée dans le présent manuel

Linda Baker & Alison Cunningham (2005). **Guide de ressources du professeur : Enseigner en quoi consiste la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants**. London ON : Centre des enfants, des familles et le système de justice. [www.lfcc.on.ca]

Michael Bopp, Judie Bopp & Phil Lane Jr. (2003). **La violence familiale chez les Autochtones au Canada**. Ottawa ON : La fondation autochtone de guérison. [www.ahf.ca]

Tara Black, Nico Trocmé, Barbara Fallon et al. (2005). **Exposition des enfants à la violence familiale au Canada : Feuille d'information CEPB #28F**. Montréal QC : École de service social, Université McGill. [www.cccw-cepb.ca]

Andrée Fortin (2005). **Le point de vue de l'enfant sur la violence conjugale à laquelle il est exposé**. Montréal QC : CRI-VIFF. [www.criviff.qc.ca]

Geneviève Lessard & France Paradis (2003). **La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : Recension des écrits**. Québec QC : Institut national de santé publique du Québec. [www.inspq.qc.ca].

UNICEF (2006). **Derrière des portes closes : l'effet de la violence familiale sur les enfants qui en sont témoins**. New York NY : UNICEF [www.violencestudy.org]

Statistique Canada [www.statcan.ca]

Utilisez l'Internet pour trouver la documentation suivante :

- 2004 Enquête sociale générale (sondage sur la victimisation mené auprès du public)
- Programme de déclaration uniforme de la criminalité (statistiques annuelles du corps policier)
- Enquête sur les homicides (statistiques annuelles du corps policier)
- Enquête sur les maisons d'hébergement pour femmes battues (biennal)
- Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants
- Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (continue)

Vous pouvez également consulter la série « Juristat » auprès de Statistique Canada (en ligne).

Centre national d'information sur la violence dans la famille [www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn]

Ce site Web de l'Agence de santé publique du Canada comprend une mine de renseignements. Tous les documents peuvent être téléchargés gratuitement, en anglais et également en français. Parmi les nombreux documents disponibles, vous trouverez des répertoires des services offerts partout au Canada et des feuillets de renseignements avec sommaires des études les plus récentes.



Vous pouvez télécharger ou commander
nombre de ressources citées dans *Petits
jeux, petites oreilles* sur le site Web du Centre
d'information sur la violence dans la famille.

Autres sites Web utiles

Cercle national des autochtones contre la violence familiale
www.nacafv.ca

British Columbia Institute Against Family Violence
www.bcifv.org

Parent Link Centre (Alberta)
www.parentlinkalberta.ca

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario
www.ontariowomensdirectoriate.gov.on.ca

HotPeach Pages
www.hotpeachpages.net

Centre québécois de ressources en promotion
de la sécurité et en prévention de la criminalité
www.crpspc.qc.ca

La campagne du ruban blanc
www.whiteribbon.ca

Australian Domestic & Family Violence Clearinghouse
www.austdvclearinghouse.unsw.edu.au

Minnesota Center Against Violence & Abuse (MINCAVA)
www.mincava.umn.edu

Le Centre des enfants, des familles et le système de justice

vous propose de nombreuses ressources en ligne
(y compris dix ressources en français) sur le site :
www.lfcc.on.ca/publications_francais.html

Articles récents

Si vous avez accès à des revues scientifiques,
les articles suivants pourraient vous intéresser :

Linda Davies & Julia Krane (2006). Collaborate
with Caution: Protecting Children, Helping Mothers.
Critical Social Policy, 26(2): 412-425.

Shanta F. Dube, R.F. Anda, V.J. Felitti, V.J. Edwards
& D.F. Williamson (2002). Exposure to Abuse, Neglect,
and Household Dysfunction Among Adults Who
Witnessed Intimate Partner Violence as Children:
Implications for Health and Social Sciences.
Violence & Victims, 17(1): 3-17.

David Fergusson, Joseph Boden & L. John Horwood
(2006). Examining the Intergenerational Transmission
of Violence in a New Zealand Birth Cohort.
Child Abuse & Neglect, 30(1): 89-108.

David Finkelhor, R.K. Ormrod & H.A. Turner (2007).
Poly-victimization: A Neglected Component in Child
Victimization. *Child Abuse & Neglect*, 31(1): 7-26.

Jennifer Hardesty & Lawrence Ganong (2006).
How Women Make Custody Decisions and Manage
Co-parenting with Abusive Former Husbands.
Journal of Social and Personal Relationships,
23(4): 543-563.

Références citées

1. Linda Baker & Lynda Ashbourne with Margaret Steele (2002). *Treating Child & Adolescent Depression: A Handbook for Children's Mental Health Practitioners*. London ON: Centre des enfants, des familles et le système de justice.
2. Linda Baker & Alison Cunningham (2005). *Apprendre à écouter, apprendre à aider : comprendre la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants*. London ON : Centre des enfants, des familles et le système de justice.
3. Linda Baker & Alison Cunningham (2004). *Pour aider les enfants à mieux réussir : en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes*. London ON : Centre des enfants, des familles et le système de justice.
4. G. Anne Bogat, E. DeJonghe, A.A. Levendosky et al. (2006). Trauma Symptoms Among Infants Exposed to Intimate Partner Violence. *Child Abuse & Neglect*, 30: 109-125.
5. Jodi-Anne Brzozowski, Andrea Taylor-Butts & Sara Johnson (2006). La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada. *Centre canadien de la statistique juridique : Juristat*, 26(3).
6. Wendy Bunston & Helen Crean (2001). *Group Work Manual for Children and their Mothers Living with Domestic Violence: Parents Accepting Responsibility - Kids are Safe (PARKAS)*. Flemington, Australia: Royal Children's Hospital.
7. Judith A. Cohen & A.P. Mannarino (2006). Psychosocial Interventions for Maltreated and Violence-exposed Children. *Journal of Social Issues*, 62(4): 737-766.
8. Alison Cunningham & Linda Baker (2004). *What About Me! Seeking to Understand the Child's View of Violence in the Family*. London ON: Centre des enfants, des familles et le système de justice.
9. Mia Dauvergne & S. Johnson (2001). Les enfants témoins de violence familiale. *Centre canadien de la statistique juridique : Juristat*, 21(6).
10. Mia Dauvergne & Geoffrey Li (2006). L'homicide au Canada, 2005. *Centre canadien de la statistique juridique : Juristat*, 26(6).
11. Maxia Dong, R.F. Anda, V.J. Felitti et al. (2004). The Interrelatedness of Multiple Forms of Childhood Abuse, Neglect, and Household Dysfunction. *Child Abuse & Neglect*, 28(7): 771-784.
12. Shanta R. Dube, R.F. Anda, V.J. Felitti, V.J. Edwards & D.F. Williamson (2002). Exposure to Abuse, Neglect, and Household Dysfunction Among Adults Who Witnessed Intimate Partner Violence as Children: Implications for Health and Social Sciences. *Violence & Victims*, 17(1): 3-17.
13. D.M. Fergusson, J.M. Boden & L.J. Horwood (2006). Examining the Intergenerational Transmission of Violence in a New Zealand Birth Cohort. *Child Abuse & Neglect*, 30(1): 89-108.
14. D.M. Fergusson & L.J. Horwood (1998). Exposure to Interparental Violence in Childhood and Psychosocial Adjustment in Young Adulthood. *Child Abuse & Neglect*, 22(5): 339-357.
15. David Finkelhor, R.K. Ormrod & H.A. Turner (2007). Poly-victimization: A Neglected Component in Child Victimization. *Child Abuse & Neglect*, 31(1): 7-26.
16. Hadass Goldblatt & Z. Eisikovits (2005). Role Taking of Youths in a Family Context: Adolescents Exposed to Interparental Violence. *American Journal of Orthopsychiatry*, 75(4): 644-657.
17. Tina Hotton (2001). La violence conjugale après la séparation. *Centre canadien de la statistique juridique : Juristat*, 21(7)
18. Dermot Hurley (2006). Internalized Other Interviewing of Children Exposed to Violence. *Journal of Systemic Therapies*, 25(2): 50-63.
19. Michael P. Johnson (2006). Conflict and Control: Gender Symmetry and Asymmetry in Domestic Violence. *Violence Against Women*, 12(11): 1003-1018.
20. Ernest Jouriles, R. McDonald et al. (2001). Reducing Conduct Problems Among Children of Battered Women. *Journal of Consulting & Clinical Psychology*, 69(5): 774-785.
21. A.F. Liebermann & P. Van Horn (2005). *Don't Hit My Mommy: A Manual for Child-Parent Psychotherapy with Young Witnesses of Family Violence*. Washington DC: Zero to Three Press.
22. Bruce D. Perry (2005). *Maltreatment and the Developing Brain: How Early Childhood Experience Shapes Child and Culture*. London ON: Centre des enfants, des familles et le système de justice.
23. Susan M. Ross (1996). Risk of Physical Abuse to Children of Spouse Abusing Parents. *Child Abuse & Neglect*, 20(7): 589-598.
24. Statistique Canada (2006). *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2006*. Ottawa ON : Ministre de l'Industrie.
25. Statistique Canada (2006). *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques 2006*. Ottawa ON : Ministre de l'Industrie.
26. Statistique Canada (2005). *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2005*. Ottawa ON : Ministre de l'Industrie.
27. Andrea Taylor-Butts (2005). Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2003-2004. *Centre canadien de la statistique juridique : Juristat*, 25(3).